

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
1.1	Cadre de recherche.....	1
1.1.1	Illustration .....	1
1.1.2	Thématique traitée .....	1
1.1.3	Intérêt présenté.....	2
1.2	Problématique .....	2
1.2.1	Question de départ .....	2
1.2.2	Précisions, limites posées à la recherche .....	2
1.2.3	Objectifs de la recherche .....	3
1.3	Cadre théorique .....	3
1.3.1	Le partenariat.....	3
1.3.2	Le rôle de l'EDE .....	3
1.3.3	La parentalité .....	4
1.3.4	Les besoins de l'enfant de 3 à 18 mois.....	4
1.4	Cadre d'analyse .....	5
1.4.1	Terrain de recherche.....	5
1.4.2	Méthodes de recherche .....	6
1.4.3	Méthodes de recueil des données et résultats de l'enquête .....	6
<b>2</b>	<b>Développement.....</b>	<b>7</b>
2.1	Introduction du développement .....	7
2.2	Présentation des données.....	7
2.2.1	La création du lien .....	7
2.2.2	Du simple lien au partenariat.....	16
2.2.3	Les composantes du partenariat .....	17
<b>3</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>23</b>
3.1	Résumé des données traitées.....	23
3.2	Analyse et discussion des résultats obtenus.....	23
3.3	Limites du travail .....	29
3.4	Perspectives et pistes d'actions professionnelles .....	29
3.5	Remarques finales .....	30
<b>4</b>	<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>31</b>

## Table des annexes

Annexe I	Extrait d'une fiche de lecture
Annexe II	Guide de l'entretien
Annexe III	Extrait de l'entretien 1
Annexe IV	Extrait de l'entretien 2

# 1 Introduction

## 1.1 Cadre de recherche

### Illustration

Tout au long de mon parcours professionnel, j'ai pu observer que le partenariat parents-éducatrices était indispensable au sein d'une structure d'accueil. En effet, les parents sont les premiers acteurs dans l'éducation de l'enfant et ceux qui le connaissent le mieux. C'est grâce aux précieux conseils et informations des parents que les éducatrices peuvent veiller au bien-être de l'enfant. J'ai observé que la diversité culturelle amène l'EDE à s'adapter à chacune des familles. Il est important qu'une relation de confiance s'installe entre les partenaires. Les parents seront d'autant plus à l'aise de laisser leur enfant aux éducatrices si un lien de confiance est installé. De plus, il est essentiel que l'équipe éducative soit cohérente dans ses actions envers la famille. Chaque EDE a son identité propre, mais l'attitude et la prise en charge des familles doivent être similaires d'une EDE à l'autre, au sein d'une même structure.

Travaillant en nurserie, j'observe jour après jour que le lien entre les parents et les éducatrices est primordial si l'on veut respecter au plus près les besoins de l'enfant. Ce partenariat se crée dès l'intégration. Cette période permet à l'enfant d'appivoiser son nouveau milieu, mais également aux parents de connaître l'équipe éducative. Le partenariat ne se crée pas dans l'instant, il faut du temps aux parents et aux professionnelles pour se découvrir et ainsi construire un lien fort. Au fil du temps, la relation évolue et un partenariat s'installe. Le but commun est le bien-être du bébé.

Avec des petits enfants, il est fondamental que l'équipe éducative puisse se référer auprès des parents quand il s'agit d'avoir des indications sur le caractère du bébé, son rythme, ses habitudes, etc....

Ceci est d'autant plus vrai que les parents sont, en général, sensibilisés aux bénéfices d'un accueil qui ne remplit pas uniquement une fonction de garde. Ils sont également conscients de l'importance d'investir les lieux de façon plus ou moins régulière, considérant leur enfant comme une personne ayant autant de besoins que de désirs légitimes. (Elsevier-Masson (2009), La collaboration parents-professionnels, [Dossier]. *Métier de la petite enfance*, 148, 18)

### Thématique traitée

La thématique de ma recherche porte sur le partenariat entre parents et éducatrices en nurserie.

De manière générale :

Le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié. (Wikipédia, 2016)

Les différentes questions que je me pose en rapport avec le thème sont : Comment nouer le premier contact ? Comment entretenir le partenariat ? Existe-t-il des partenariats impossibles ? L'éducatrice doit-elle tout accepter dans le partenariat ? Quelles sont les limites de la relation ? Quel est l'impact du partenariat sur le développement de l'enfant ? Y a-t-il un impact négatif sur l'enfant s'il y a absence de partenariat ?

Selon les familles accueillies, il existe différentes sortes de partenariat. Les éducatrices doivent s'adapter au mode de vie de chacun et ainsi créer un lien unique avec chaque enfant et ses parents. De par la diversité culturelle que l'on peut trouver en structure d'accueil, il peut être difficile de savoir comment aborder les parents ou quelle attitude adopter avec les familles (barrière de la langue, habitudes, convictions, valeurs, culture...). J'ai observé qu'en nurserie, il est difficile pour certains parents de confier leur petit bébé à des personnes

extérieures à leur entourage proche. Le partenariat qu'ils créent avec les éducateurs permet donc souvent de les rassurer.

Quand il s'agit d'accompagnement de la famille, il est important que l'équipe éducative soit cohérente dans son mode de fonctionnement. Les parents qui amènent leur enfant en structure doivent être pris en charge de la même manière s'ils confient leur enfant à un éducateur ou à un autre.

### **Intérêt présenté**

Grâce à mon mémoire, je souhaite approfondir le sujet et répondre à mes interrogations sur l'impact que le partenariat peut avoir sur l'enfant, l'équipe éducative et les parents. Mes recherches sont orientées sur les différentes formes de partenariat ainsi que sur les ingrédients favorables pour que celui-ci soit optimal.

Les méthodes que j'utilise actuellement sur le terrain m'ont été transmises par mes collègues. Ma façon de faire s'est construite en les observant et en reproduisant leurs gestes. Dans ce travail, j'ai découvert de nouvelles manières de créer un lien avec les parents et j'ai pu voir comment d'autres structures procèdent. J'ai également pris connaissance des différents avis de professionnels sur l'importance du partenariat en nurserie.

La thématique peut intéresser les professionnels, car elle permettra d'amener de nouvelles façons de faire et de développer les différents points de vue venant d'autres structures.

Le sujet peut toucher les équipes éducatives, car cela permettra de préciser le lien entre un bon développement chez l'enfant et un partenariat adéquat.

L'évolution de la relation parents-éducatrices est intéressante. En effet, les termes accompagnement, collaboration ou soutien étaient auparavant utilisés. Il semblerait qu'aujourd'hui la notion de partenariat soit privilégiée. Mais le principe de coéducation fait également son apparition.

Ce travail pourra servir de référence quant aux différents partenariats :

- La relation où les échanges sont constructifs et le bienfait se ressent sur l'enfant
- Le partenariat à sens unique quand l'éducatrice est investie, mais pas les parents
- La relation exagérée, où les parents prennent trop de place dans la structure
- Le non-partenariat où le lien est inexistant

## **1.2 Problématique**

### **Question de départ**

Pour mon travail de mémoire, les différentes problématiques annoncées m'amènent à me poser la question suivante : Quel partenariat entretenir pour préserver le bien-être de l'enfant ?

### **Précisions, limites posées à la recherche**

Je souhaite traiter mon sujet sous un angle psychologique et social. Mon intérêt porte sur le ressenti de l'enfant, son développement social et affectif. Préciser la relation entre un partenariat adéquat et un enfant qui se développe de manière optimale est un de mes souhaits. Je me suis intéressée également aux notions qui touchent aux éducatrices et aux parents tant au niveau de la relation que des méthodes d'action. Les différents partenariats que l'on peut trouver en structure sont également des sujets qui m'intéressent. De plus, je souhaite aborder l'évolution de l'accompagnement des parents en structure d'accueil dans les mentalités et à travers le temps.

Dans ce travail, je n'aborderai pas les effets du partenariat sur le développement moteur et cognitif de l'enfant. Je n'ai pas trouvé suffisamment d'éléments qui me permettraient d'en parler. Je ne m'arrêterai pas précisément non plus sur les bénéfiques ressentis sur les éducatrices et les parents.

## Objectifs de la recherche

Les objectifs que j'ai développés durant mon travail de mémoire sont :

- Identifier les différents types de partenariat
- Identifier l'évolution de la relation parents-éducateurs
- Définir les apports et limites du partenariat parents-éducateurs
- Définir les besoins de l'enfant de 3 à 18 mois
- Expliquer le lien entre un partenariat adéquat et un développement de l'enfant optimal
- Déterminer l'impact du partenariat sur l'enfant
- Orienter les professionnels dans l'importance du lien avec les parents
- Définir les attitudes à adopter pour créer un partenariat avec les parents
- Connaître les difficultés que peut rencontrer l'EDE face au partenariat
- Définir la place de la parentalité en structure d'accueil

### 1.3 Cadre théorique

#### Le partenariat

Selon l'auteur et professeur Serban Ionescu, le mot « partenariat » vient de l'anglais « partner », qui désigne un « allié », une « personne associée à une autre ». La notion de « partenariat » est ainsi intimement liée à celle d'une alliance, d'une association. (Bouchard, Guerdan & Mercier, 2002, p.23)

Viviane Guerdan pense que :

Le partenariat est avant tout une attitude qui implique les partenaires à faire preuve d'écoute, de reconnaissance, de respect, de confiance, de volonté et de conviction pour le travail en équipe mais aussi de réciprocité dans les relations, d'égalité (relations symétriques), de complémentarité et de partage. (Guerdan, 2004, p.48)

De plus, Colette Jourdan-Ionescu définit le partenariat comme :

Un processus qui se construit à l'aide de rencontres et discussions régulières ainsi que le développement d'un sentiment d'appartenance à un programme commun. Cette démarche nécessite le respect des rôles des acteurs travaillant en réseau et le partage de plusieurs éléments comme le pouvoir décisionnel, l'information, les lieux de réunion et les objectifs communément fixés. De plus, celle-ci signifie respect des valeurs différentes et prise en compte des limites des partenaires. Ces aspects sont indispensables au déroulement harmonieux du processus. (Bouchard, Guerdan & Mercier, 2002, p.302-303)

#### Le rôle de l'EDE

Le PPE<sup>1</sup> n'est pas un substitut parental, mais un relais entre l'enfant et ses parents. En sa qualité de partenaire actif dans l'éducation de l'enfant, il se doit d'avoir une écoute attentive, respectueuse ainsi qu'une attitude positive et dénuée de rivalité envers les parents. (Ville de Genève, 1995, p.12)

Selon le code de déontologie pour les professionnels de la petite enfance reconnu en Suisse romande, le professionnel de la petite enfance « n'est pas un substitut parental, mais un relais entre l'enfant et les parents. » C'est un « partenaire actif dans l'éducation de l'enfant ». A ce titre, « il se doit d'avoir une écoute attentive, respectueuse ainsi qu'une attitude positive et dénuée de rivalité envers les parents ». (PEC, 2011, p.13)

---

<sup>1</sup> Professionnelle de la petite enfance

J'ai retenu plusieurs compétences du plan d'études cadre qui définit le rôle de l'éducateur, en lien avec le partenariat et les parents :

- 7.1.1 établit les bases d'un partenariat avec la famille
- 7.1.2 accompagne la famille dans son rôle éducatif
- 7.1.3 identifie les besoins spécifiques de l'enfant et les fait connaître aux parents
- 7.2.2 favorise les échanges avec les parents
- 7.2.3 saisit et comprend la dynamique familiale
- 7.3.1 fait un retour quotidien de la journée de l'enfant aux parents
- 7.3.2 communique un bilan régulier de la progression et de l'évolution de l'enfant dans le cadre de la prise en charge
- 7.3.3 suggère des propositions d'action aux parents (PEC, 2011, p.13)

### **La parentalité**

L'état d'être parents constitue à la fois un processus psychologique et un statut social qui varient selon les micro-contextes (la famille, le réseau relationnel) et les macro-contextes (les institutions, les environnements de travail, les contextes historiques, culturels, politiques). La parentalité est une des composantes de l'identité du sujet, elle évolue tout au long de la vie, à mesure que la famille se transforme, s'élargit, que les enfants grandissent et que les événements de vie ajoutent leur poids structurant. (Fontaine et Robin, 2013, p.11)

Didier Houzel, pédopsychiatre, a mené des travaux sur la parentalité. Il propose trois axes concernant la notion de parentalité.

- *L'axe de l'exercice de la parentalité.*  
Il concerne l'identité de la parentalité et comprend les droits et les devoirs attribués aux parents. Ceux-ci constituent un ensemble de prérogatives inscrites dans la loi. Cet exercice fonde et organise la parentalité en situant chaque individu dans ses liens de parenté et tient compte des aspects de filiation ainsi que de l'inscription de l'individu dans une généalogie.
- *L'axe de l'expérience de la parentalité.*  
Il correspond quant à lui aux fonctions de la parentalité. Il renvoie à l'expérience subjective, consciente et inconsciente du fait d'être parent et à la relation affective que le parent entretient avec son enfant. Cette dernière est liée au psychisme, aux notions de conscience et d'inconscience, à l'histoire vécue par les parents ainsi qu'au degré de maturité de ces derniers, aux traumatismes potentiels et aux attentes et représentations de l'enfant idéal entre autres.
- *L'axe de la pratique de la parentalité.*  
Il touche les qualités de la parentalité et regroupe l'ensemble des actes éducatifs parentaux. « C'est-à-dire les tâches domestiques, de soins, de surveillance et de socialisation » (HOUZEL, 2008, p.115).

### **Les besoins de l'enfant de 3 à 18 mois**

Tomas Berry Brazelton et Stanley Greenspan, tous deux Professeurs de pédiatrie et de psychiatrie cliniques définissent les besoins fondamentaux du bébé. En s'ajoutant aux besoins primaires, ceux-ci sont indispensables à son bon développement. Cinq d'entre eux me semblent particulièrement importants. (L'enfant d'abord, S.d)

- *Le besoin de relations chaleureuses et stables.*  
Dès son plus jeune âge, le bébé a besoin de vivre des relations, d'être en interaction, de partager des émotions. La communication avec la ou les figures d'attachement est capitale. Elle s'établit d'abord par le regard et la mimique, puis par les gestes, enfin par le langage.

- *Le besoin de protection physique, de sécurité et de régulation.*  
Le bébé a besoin d'évoluer dans un environnement stable, d'être inséré dans des relations familiales et sociales réglées et solides. Cela lui permet de se sentir davantage en sécurité.
- *Le besoin d'expériences adaptées au développement*  
Le bébé évolue avec l'âge. Il acquiert des capacités nouvelles, en grandissant. Ses besoins changent. L'environnement doit lui permettre de vivre des expériences satisfaisantes et adaptées à ses possibilités. Dès l'âge de trois à quatre mois, l'enfant construit un sentiment de sécurité vis-à-vis des événements extérieurs. A partir de quatre à six mois, il développe sa sécurité intérieure, ce qui lui permet d'établir des relations confiantes avec les autres. De six à dix-huit mois, la communication non-verbale et la conscience de soi s'établissent. Enfin, viendront la maîtrise des mots et l'émergence de la pensée.
- *Le besoin de limites, de structures, et d'attentes*  
L'enfant apprend mieux, s'il se sent en sécurité et s'il évolue dans un climat de confiance avec les personnes qui sont autour de lui. La discipline est importante. Elle doit être inculquée avec patience et à force de répétitions. L'enfant doit comprendre ce que l'on attend de lui. Il doit avoir envie de faire plaisir à ses proches. Il contrôlera mieux ses impulsions, s'il se sent aimé et respecté. Le but est de l'aider à acquérir sur le long terme une vraie autodiscipline pour mener sa vie.
- *Le besoin d'une communauté stable et de son soutien, de sa culture.*  
L'enfant a besoin d'être intégré dans un groupe social fiable, rassurant et soutenant. Il est capital qu'il puisse avoir accès à une culture, notamment à travers la langue ou la religion.

#### **1.4 Cadre d'analyse**

##### **Terrain de recherche**

Pour la rédaction de mon travail de mémoire, j'ai premièrement orienté mes recherches d'un point de vue théorique. Je me suis informée dans des livres, revues, articles et mémoires (bibliothèques, librairies). Internet a également été un champ de recherche utile (Cairn-info, RERO).

Dans un second temps, je me suis intéressée au côté pratique de la thématique. J'ai pris connaissance des lignes pédagogiques de structures du Valais et je me suis penchée sur le point parlant du partenariat. J'ai recherché les divergences et convergences entre les structures approchées.

Finalement, j'ai effectué une interview de deux équipes éducatives de structures différentes, dans le but de comprendre leur fonctionnement actuel. Avant chacune des deux interviews, j'ai préparé un questionnaire, rédigé à l'aide des apports théoriques et des observations des lignes pédagogiques préalablement étudiées.

Mes recherches ont été effectuées dans le contexte des nurseries (3-18 mois), car je m'intéresse à cette population. La famille et l'équipe éducative en nursery sont les acteurs concernés par mon travail. J'ai donc choisi de m'intéresser à la relation parents-éducateurs de jeunes enfants, car il me semble d'autant plus particulièrement fondamental d'instaurer un partenariat adéquat pour prendre soin d'un bébé. En effet, celui-ci ne peut s'exprimer par le langage. Les parents sont donc un moyen de transmission des informations, préférences, caractères...

Mes approches ont été basées sur une notion psychologique. J'ai orienté mes lectures dans la littérature concernant le partenariat et l'accompagnement à la parentalité. Les ouvrages d'auteurs comme Nathalie Bigras & Liesette Brunson, Didier Houzel ou encore Wendy Doeleman m'ont aidée dans mes recherches.

## **Méthodes de recherche**

J'ai varié entre les méthodes qualitative et quantitative.

J'ai tout d'abord effectué des recherches pour récolter des informations en lien avec mon thème. J'ai orienté mes démarches sur les livres, articles et sites internet (Bibliothèque, librairie, RERO...). L'étude documentaire a été le moyen utilisé.

J'ai ensuite établi un classement des documents en rapport avec les concepts que j'ai choisi d'aborder ainsi que ma question de départ. L'analyse des contenus et l'étude des documents ont été les méthodes que j'ai utilisées pour cette partie du travail. J'ai construit des grilles d'analyse comme celles vues en cours de méthodologie afin d'organiser mes informations et de pouvoir faire des liens entre elles. J'ai pu ensuite rédiger mon travail de façon claire.

Dans un second temps, j'ai lu et analysé les projets pédagogiques de trois structures du Valais central. J'ai fait une synthèse de mes observations ainsi qu'une comparaison entre les lieux d'accueil. Pour cette partie, j'ai fonctionné avec des grilles afin de pouvoir récolter mes observations et les noter de manière précise.

Enfin, lorsque toutes mes recherches théoriques et institutionnelles ont été terminées, j'ai effectué deux interviews avec deux crèches par le biais de leurs responsables. Ces interviews m'ont aidée à vérifier et illustrer la théorie mais également à être au plus près de la réalité du terrain. J'ai utilisé l'analyse de contenu pour trier les réponses récoltées.

## **Méthodes de recueil des données et résultats de l'enquête**

Après avoir effectué mes recherches dans la littérature, j'ai organisé les informations dans une fiche de lecture en précisant les titres de mes ouvrages ainsi que les pages. Ce travail m'a permis d'être claire dans mes idées et ainsi de m'y retrouver en fonction de mes thèmes. Cela m'a aidée lors de la rédaction de mon sujet.

La deuxième partie de ma recherche porte sur les analyses de trois lignes pédagogiques de structures du Valais. Grâce à ces observations, j'ai pu démontrer les divergences et convergences entre les méthodes d'action.

J'ai ensuite effectué mes deux interviews. Je les ai retranscrites en intégralité. J'ai utilisé mon téléphone portable et sa fonction dictaphone pour enregistrer les conversations. Je me suis servie de mes écouteurs pour retranscrire petit à petit les phrases que j'entendais. Une fois les interviews retranscrites entièrement, je les ai écoutées une seconde fois afin de vérifier mes écrits. Ces entretiens ont permis d'étayer mes ressources théoriques. J'ai également pu me rendre compte de la réalité du terrain.



## 2 Développement

### 2.1 Introduction du développement

Avant d'entrer dans le vif du sujet et rédiger mon développement, je me suis intéressée à différents ouvrages en lien avec mon thème du partenariat. J'ai également effectué deux entretiens avec deux responsables et analysé trois lignes pédagogiques. Durant mon travail, j'utilise l'abréviation EDE, terme regroupant les éducatrices et éducateurs de l'enfance. J'emploie également le terme « éducatrice » au féminin. Celui-ci représente tous les professionnels de l'enfance.

J'ai réparti mon travail en plusieurs parties afin de le rendre le plus clair possible. Je parlerai tout d'abord de la création du lien. Je continuerai avec un historique du lien parents-éducatrices et je terminerai avec les différentes composantes du partenariat.

Le thème de la création du lien me paraît indispensable lorsqu'on parle de partenariat. Cette approche va permettre au lecteur de mieux comprendre comment se créer une relation. Je souhaite également parler de l'historique des liens entre les parents et les éducateurs, car il est important de prendre conscience de l'évolution de cette notion. Autrefois, les relations et le travail en crèche étaient très différents. Finalement, la partie des composantes du partenariat va permettre de préciser les différents types de partenariat que les EDE peuvent rencontrer en structure. J'aborderai aussi les relations difficiles et les obstacles au partenariat. Grâce à cette partie de mon développement, je répondrai à ma question de départ en m'appuyant particulièrement sur le dernier point qui parlera des bienfaits du partenariat sur l'enfant.

Tout au long de mon travail, je ferai des liens entre les éléments théoriques et pratiques que j'ai observés grâce à mes lignes pédagogiques et interviews.

### 2.2 Présentation des données

#### 2.2.1 La création du lien

##### ➤ La première rencontre

Le premier contact, la première parole, les premières questions lors de chaque première rencontre, les moindres détails comptent.

En effet, lors de toute nouvelle relation naissante en structure d'accueil, les éducatrices et les parents doivent s'adapter les uns aux autres et ainsi apprendre à se connaître.

Pour Bosse-Platière :

Les enjeux sont importants pour chacun, car il est question de choix mutuel. Pour les parents, il s'agit de connaître la personne à qui ils confieront peut-être leur enfant. Pour l'assistante maternelle, il s'agit de montrer aux parents qui elle est et faire en sorte que les parents lui fassent confiance, tout en cherchant à percevoir qui sont ces parents. (2012, p.33)

Lorsqu'un parent souhaite inscrire son enfant en crèche, il doit prendre contact avec le service de placement (crèche, coordinatrice ou office...). C'est à ce moment-là qu'un rendez-vous va être fixé avec une personne référente, généralement la responsable de la structure. Lors du premier entretien, les points administratifs sont abordés. C'est également à ce moment-là que l'éducatrice référente ou la responsable explique la méthode d'adaptation que la famille est invitée à suivre afin de s'intégrer au mieux à la structure.

Tous les moyens sont bons pour mettre à l'aise les parents et leur enfant. Dans une structure récemment visitée, une journée portes ouvertes et une rencontre ont été organisées par l'équipe éducative avant que le placement de l'enfant ne soit effectif. Pour Madame C.P., l'idée, c'est d'accueillir les parents, de leur montrer les locaux. Ils peuvent se faire une idée de l'endroit et l'équipe éducative est là pour leur expliquer déjà beaucoup de choses, par exemple par le biais de présentations avec des photos.



Afin que l'enfant intègre le lieu d'accueil dans de bonnes conditions, la structure met en place une période d'adaptation. Il s'agit de rencontres sur une période donnée où l'enfant vient avec les parents à la crèche. Au fil des rencontres, les parents laisseront l'enfant seul durant un moment de plus en plus long. Cette intégration se fait en respectant les besoins de l'enfant et les éducatrices doivent s'assurer du bien-être de la famille.

Au travers de mes différentes lectures et des interviews que j'ai eu l'occasion de réaliser dans les crèches, j'ai pu constater que les structures sont unanimes quant au temps d'intégration. Cette adaptation dure deux à trois semaines avec une réserve de temps si la famille en a besoin. L'équipe éducative s'adapte au rythme des familles.

Cette période d'adaptation va permettre à l'enfant d'apprivoiser ce nouveau milieu et découvrir cette nouvelle vie en collectivité. Le petit va également apprendre à laisser partir ses parents partir travailler et rester avec les éducatrices durant la journée.

Cette pratique, qui se réfère à la théorie de l'attachement de J. Bowlby, reconnaît la souffrance impliquée par la séparation de l'enfant d'avec sa mère et centre l'attention sur la familiarisation de l'enfant avec d'autres personnes, étant entendu qu'un enfant qui a déjà développé un lien d'attachement sûr avec sa mère peut se détacher d'elle et affronter la vie en collectivité. (Brougère, 2010, p.122).

L.P., responsable de structure, explique qu'il est important, durant cette période, de tenir compte des besoins de l'enfant, mais également ceux des parents :

Parce que si le parent est bien, détendu, confiant et à l'aise avec la structure, euh, l'enfant euh... ça c'est vraiment très pratique hein... euh l'enfant le sent, voilà. Et puis du coup, si le parent est paisible et après, fais son adaptation, se rend compte que ben son enfant est bien, après l'enfant... c'est quasi fait. Parce qu'en fait il sent que son parent est bien. Donc on met beaucoup l'accent là-dessus.

Dans sa ligne pédagogique, la crèche de l'Europe de Sierre s'exprime au sujet de l'intégration en s'adressant aux parents :

Une bonne intégration est essentielle pour le bon déroulement de cette expérience nouvelle tant pour votre bébé que pour vous-même. On connaît l'importance des toutes premières séparations, c'est pourquoi l'un de nos objectifs est de permettre une séparation mère-père – bébé tout en douceur, progressivement, au rythme de chacun dans le respect des sentiments et des émotions exprimées. (Crèche de l'Europe, S.d.)

Laisser une place aux parents, c'est les laisser décider de ce qu'ils veulent dire ou cacher, c'est l'accepter ainsi et se sentir suffisamment professionnelle pour, quoiqu'il advienne, et quelles que soient les informations reçues, être capable de prendre le temps d'observer cet enfant et faire connaissance avec lui. Les renseignements fournis à l'initiative des parents auront toujours plus d'intérêt que ceux demandés de manière automatique et inappropriée, car non personnalisée (Rameau, 2011). (Crèche de l'Europe, 2016)

### ➤ **Les conditions pour créer un lien**

Pour créer un lien, il existe un certain nombre de conditions qu'il faut considérer tant au niveau de l'institution et des éducateurs que du temps ou de l'espace.

De manière générale :

Les établissements d'accueil de jeunes enfants ont pour mission de veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement des enfants, d'apporter leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et familiale, et « dans le respect de l'autorité parentale, contribuent à leur éducation. ». (Cyrułnik & Rameau, 2011, p.78)

La profession d'éducatrice de l'enfance englobe toute une panoplie de fonctions variées. Selon Brougère, « le rôle de l'éducatrice consiste à faciliter la création de liens entre tous. » (2010, p.152)

### ○ **La famille, une entité à part entière**

« Lorsque nous accueillons un enfant, nous accueillons également une famille, avec sa culture, ses valeurs, son histoire, ses questionnements, ses espoirs, ses convictions, ses doutes. » (Communication personnelle)

L'éducatrice joue un rôle primordial et unique dans le milieu de l'éducation. En effet, celle-ci est amenée à collaborer avec les parents. Ce rôle important permet le soutien à la parentalité. Elle amène de manière concrète un accompagnement adéquat et individuel à chaque famille. Ces relations apportent gratification et satisfaction. D'autre part, et afin d'effectuer ce travail correctement, l'éducatrice doit être consciente de ses possibilités d'action et de ses limites.

Evidemment, l'enfant qu'on accueille en nurserie n'est pas seul. Les éducatrices doivent également prendre en compte les parents du bébé. Cette prise en charge est nouvelle pour les équipes et demandent la prise en compte de plusieurs éléments :

- *Etablir une relation de confiance*  
Elle va favoriser le processus de séparation entre l'enfant et ses parents, ceux-ci pouvant le confier avec moins d'angoisse. Si la collectivité est souvent choisie pour la sécurité qu'elle apporte (compétences professionnelles, contrôle du responsable...), il n'en reste pas moins que certains parents auront besoin de temps, d'écoute et de disponibilité pour laisser leur enfant en toute confiance
- *Accompagner le parent qui le souhaite dans le « devenir parent ».*  
« Accompagner la parentalité », une expression devenue fréquente et qui suggère l'idée d'un processus qui ne va pas de soi, qui peut être parfois difficile et nécessiter un soutien. Là encore, écoute, et dialogue pourront apporter cette aide quand les parents le souhaitent.
- *Permettre l'expression des choix éducatifs des parents en expliquant ceux de la structure*  
Afin de tendre vers une « coéducation », autre expression nouvelle, qui se réfère à la complexité de l'alliance souhaitable entre les professionnels et les parents autour de l'enfant, plus que de se renvoyer mutuellement l'origine de problèmes éventuellement rencontrés dans l'éducation.
- *Leur laisser prendre une place*  
S'ils le souhaitent, c'est un échelon ultime du travail avec les parents, lorsque ceux-ci se sentent suffisamment à l'aise dans la relation avec les professionnels pour s'investir plus activement dans le lieu où vit leur enfant.  
(Cyrulnik & Rameau, 2011, p.94-95)

### ○ **L'aménagement de l'espace et le temps**

« L'aménagement intérieur favorise en outre l'accueil des parents. » (Thollon-Behar, 2000, p.24) En effet, il est important d'aménager un espace. Ceux-ci se sentiront d'autant plus intégrés dans le lieu d'accueil. Les espaces aménagés favorisent le bien-être des parents ainsi que celui de l'enfant et de l'équipe. Ces aménagements permettent également au personnel éducatif de transmettre des informations sous différentes formes (flyers, panneau, brochure...)

L'aménagement des halls d'entrée a toute son importance pour dire aux parents qu'ils sont les bienvenus : la présence de fauteuils, de canapés, etc., le soin accordé aux messages affichés sur les murs - des messages qui invitent, qui valorisent, qui donnent une place effective aux parents. (Cyrulnik & Rameau, 2011, p.110)

Comme dit plus haut, il est important de gérer le temps consacré à la création du lien avec la famille. En effet, les éducatrices doivent être en mesure de ressentir les besoins de l'enfant et des parents. Le temps qui est consacré à cette adaptation entre la famille et l'équipe éducative peut être plus ou moins long. Il doit correspondre aux désirs et besoins de chacun.

L.P. confie que la période d'intégration est une période plus ou moins en fonction de l'enfant et en fonction du parent. Elle explique que si le parent est bien, détendu, confiant et à l'aise

avec la structure, l'enfant le sent. De ce fait, si le parent est paisible, il pourra observer et se rendre compte que son enfant est bien,

La question du temps ne se joue pas seulement au moment de l'intégration. Au fur et à mesure que la relation évolue au fil du placement, les éducatrices se doivent de prendre le temps qu'il faut avec les parents pour discuter et interagir au sujet de l'enfant. Les échanges peuvent se faire sous différentes formes : accueils, retours de la journée, entretiens, entretiens téléphoniques...

#### ○ **Les compétences professionnelles**

Ce phénomène du partenariat demande aux éducatrices des compétences et une formation adaptée. En effet, il est important de maîtriser de nombreuses habiletés afin de créer une relation avec les parents tant au niveau du savoir, du savoir-faire que du savoir être. Dans cette relation, les éducatrices doivent faire preuve d'empathie et comprendre le fonctionnement de la famille. L'EDE se doit d'apprécier que son cadre de référence est différent de celui de la famille accueillie afin de s'ajuster au mieux à ses besoins.

Ce partenariat commence par une prise de conscience par les équipes professionnelles des obstacles et des barrières physiques ou symboliques mises en place pour limiter les interventions des parents. Parfois, en toute bonne conscience, et en toute bonne volonté, des pratiques professionnelles font obstruction à la participation des parents, et surtout contredisent la considération des parents comme étant les plus aptes à s'occuper de leur enfant, comme ayant réellement une place auprès de leur enfant dans la crèche. (Cyrulnik & Rameau, 2011, p.78)

Les éducatrices ne doivent pas se mettre à la place des parents. Leur rôle englobe une collaboration, un soutien et un accompagnement aux parents. Il est souvent difficile pour les professionnels de se détacher de cette figure d'éducateur – moralisateur en tant que tel. Certes, l'enfant est en contact avec ses parents et les éducateurs, mais le rôle des uns est différent du rôle des autres.

Or être professionnel de la petite enfance est totalement différent du fait d'être parent. Ce sont là deux identités qui ne se confondent pas. La relation affective est nécessaire et présente dans la relation à l'enfant, mais la fonction éducative et la position professionnelle ne peuvent s'assimiler à la fonction parentale. Il y a bien une prise de distance dans la relation. Il ne peut s'agir non plus d'un engagement à long terme, qui est la caractéristique de la fonction parentale. (Thollon-Behar, 2005, p.78)

Tout au long du suivi de la famille, l'EDE est consciente du fait qu'elle ne doit pas se focaliser uniquement sur l'enfant. Elle doit également s'intéresser aux parents. Son action pédagogique autour du partenariat concerne divers domaines qu'elle peut observer :

- L'enfant dans son processus de développement psychologique, social, relationnel, affectif, moteur...
- Les interactions parent(s)/enfant qui se passent dans la relation, l'accordage, l'attachement...
- Le contexte de vie de la famille et son interaction avec l'environnement. (One.be, 2013, p.17)

Lorsqu'il s'agit du projet pédagogique de la structure d'accueil, il est important qu'un chapitre sur l'accueil des parents soit développé. L'équipe éducative peut ainsi se référer à ce document afin d'agir plus ou moins de la même manière.

Le projet de fonctionnement de l'établissement doit de plus prévoir un chapitre sur « la définition de la place des familles et de leur participation à la vie de l'établissement ou du service ». Les équipes doivent se prononcer clairement sur la manière dont elles pensent pouvoir accueillir les familles dans les crèches. Généralement, les projets mentionnent que ces dernières sont les bienvenues, que les parents doivent rester les premiers éducateurs de leurs enfants et seront en cela écoutés et suivis. (Cyrulnik & Rameau, 2011, p.77-78)

Au fil des années, les éducatrices ont la possibilité de rafraîchir leurs connaissances par différents biais : formations continues, recherches personnelles, lectures... Les thèmes sont variés et adaptées aux goûts et intérêts des divers professionnels. Il est évidemment important que la notion de partenariat et d'accueil des parents devraient être revues. « Les occasions d'auto-formation existent lorsque les équipes sont engagées dans une dynamique d'expérimentation pédagogique favorisée par certaines conditions, notamment du temps hors prise en charge des enfants. » (Brougère & Rayna, 2005, p.35)

C.P. transmet lors de l'entretien que son équipe éducative suit des formations continues concernant le partenariat avec les parents. Ce thème lui semble primordial et il tient à cœur à l'équipe d'être toujours au courant des nouveaux éléments qui pourraient favoriser une meilleure collaboration.

#### ○ **Le principe de décentration**

Au moment du premier accueil, il n'est pas rare de constater un réel décalage entre les professionnelles et les mères, entre ce qu'expriment les mères de ce qu'elles vivent, fixées sur cette première séparation, et ce que les professionnelles proposent, projetant sur le long terme. Le temps est comme arrêté pour les mères, à ce moment de la première séparation, alors que les accueillantes sont inscrites dans la durée de l'accueil. (Bosse-Platière, 2012, p.57)

En effet, « pour une mère, confier son bébé c'est confier une partie de soi. C'est tout confier ! » (Bosse-Platière, 2012, p.74)

Il est difficile pour la mère de confier son enfant dans une structure d'accueil. C'est un stress qui se mélange à la sortie du congé maternité. Pendant ce temps, la mère et l'enfant ne faisaient qu'un, maintenant, la maman doit se séparer de son bébé pour aller travailler. « À la reprise du travail, la plupart des mères se soucient de la séparation d'avec leur bébé, de ce qu'il va vivre sans elle, et elle sans lui. » (Bosse-Platière, 2012, p.57)

Pour assurer au mieux l'accueil de la famille dans son ensemble, les éducatrices se doivent d'écouter et prendre en compte les émotions des parents (généralement celles de la mère). Jean Piaget, professeur de psychologie, intéressé notamment par le développement de l'enfant, a découvert une notion, celle de la décentration. Utilisée dans le milieu de l'enfance, elle se définit ainsi :

Le processus conduisant de l'égoïsme et du phénoménisme à l'objectivité, du sujet individuel (subjectivité déformante) au sujet épistémique (activité structurante). Cette décentration du sujet par rapport à sa perspective et à son point de vue propre (égoïsme) ainsi que par rapport aux apparences les plus immédiates des objets (phénoménisme) est elle-même solidaire de la différenciation et de la coordination progressives des actions (structures initiales de la connaissance) en fonction de leurs interactions adaptatives avec les objets. (Legendre, 2016)

Selon Ariella Rothberg, " La décentration est la capacité à explorer et comprendre le cadre de référence de l'autre" (Margalit Cohen, 2013).

La décentration, c'est prendre une certaine distance par rapport à soi-même, pour mieux cerner (c'est à dire prendre pleinement conscience de ses propres modèles de référence), de ses déterminants personnels, qui fondent notre personnalité en tant que personne et en tant que professionnel [...]. La décentration nous permet d'enlever ses lunettes culturelles, c'est à dire de mieux comprendre comment nous filtrons la lecture d'autrui. [...] Sans travailler sur le processus de décentration, l'ouverture à l'autre différent culturellement est difficile. (Margalit Cohen 2013)

Le principe de décentration ne s'applique pas qu'au départ. Les éducatrices doivent l'appliquer tout au long du placement de l'enfant et ainsi apporter une prise en charge personnalisée pour chaque famille. Le défi primordial des éducatrices, lorsqu'il s'agit de la relation avec les parents, est de ne pas chercher à imposer son point de vue. Il faut renoncer à la facilité et se concentrer sur le fonctionnement de la famille. Proposer des moyens

d'actions, trouver des solutions ensemble, il s'agit de se mettre en position d'apprentissage en duo avec les parents.

Cette idée d'individualisation se rapporte sur chaque moment de la journée. Parfois, ce sont les parents qui sollicitent l'attention de l'éducatrice. Parfois, c'est l'inverse.

Selon Bosse-Platière, quand les éducatrices visent « l'individualisation des relations et l'adaptation souple à chacun », la relation entre adultes est jugée satisfaisante. Ainsi, « la qualité des relations professionnels-parents dépend de la démarche professionnelle d'aller vers les parents, d'échanger régulièrement avec eux et de s'adapter à chacun, alors que rien, institutionnellement ne reconnaît l'importance de cette démarche. La confiance entre adultes, nécessaire à l'accueil de l'enfant, se construit d'abord à partir d'échanges réguliers entre eux. » (2012, p-15-16)

Une relation qui fonctionne avec les parents nécessite également que les éducatrices fassent preuve d'ouverture d'esprit, aux autres et aux différences « Il faut apprendre à lâcher prise et à respecter les différences de valeurs, puisque même si les valeurs des autres sont littéralement différentes des nôtres, elles ne sont pas pour autant moins bonnes. » (CPE Familigarde, 2011)

« Pour l'ensemble des professionnels, il y a aujourd'hui nécessité de sortir des rapports de domination et de rivalité dans lesquels l'histoire les a un peu enfermés malgré eux, pour aller vers la création d'alliances fondant une réelle coéducation des jeunes enfants. » (Blanc & Bonnabesse, 2008, p. 48)

#### ○ **La communication**

L'élément primordial et indispensable lors de la création d'un lien est la communication. Selon Brougère, « parler dans la communication réelle c'est interagir, avec des actes de paroles chargés en sens. » (2010, p.35)

De manière générale, la communication se définit comme « l'ensemble des interactions avec autrui qui transmettent quelque information. Il s'agit donc aussi de l'ensemble des moyens et techniques permettant la diffusion d'un message auprès d'une certaine audience. » (Wikipédia, 2016)

Dans les milieux d'accueil, on peut parler de communication bilatérale. C'est à dire que la communication est partagée. Les deux personnes écoutent et s'expriment de manière active. « La communication bilatérale constitue le point de départ de toute forme de soutien à la parentalité, de toute collaboration. Il revient à l'éducatrice de mettre en place cette communication bilatérale par des moyens diversifiés. » (Brougère, 2010, p.152)

Dans nos esprits, la communication implique la parole. Pourtant, l'écoute active est une dimension tout aussi importante. L'écoute est nécessaire pour arriver à la collaboration, elle doit être réciproque. L'écoute permet de démontrer à l'autre que nous avons envie de mieux le connaître, d'en apprendre davantage sur lui et d'entamer un échange significatif. (CPE Familigarde, 2011)

En crèche et plus spécifiquement en Nurserie, cette notion est d'autant plus importante que l'échange et le lien créés se rapportent à un but commun, le bien-être de l'enfant. Il existe plusieurs moyens pour favoriser une communication adéquate.

Les éducatrices se doivent d'assurer cette dimension bilatérale en offrant aux parents l'occasion de partager leur point de vue, faire part de leurs souhaits et de leurs aspirations. Cette communication doit se faire de manière diversifiée :

Les parents arrivent avec un bagage d'expériences, des caractéristiques personnelles très disparates et, pour être en mesure de tous les rejoindre, il faut miser sur une variété de moyens. Ainsi, la communication écrite peut être très efficace pour certains, alors que d'autres préféreront les échanges verbaux. Certains parents sont plus disponibles le soir en fin de journée et d'autres le matin. Des parents sont très pressés par les routines du début et de la fin de la journée, mais ils peuvent durant le jour prendre des appels

téléphoniques. La mise en place de moyens diversifiés tant écrits que verbaux optimise les occasions d'échanger avec l'ensemble des parents selon un moyen qui leur convient. (Bigras & Cantin, 2008, p.51)

Lors de transmission d'informations importantes, il est aussi primordial de choisir le bon moment.

Discuter de choses importantes nécessite que nous prenions du temps afin de choisir les conditions propices et le bon moment pour amorcer une communication. Ainsi, si nous ne vérifions pas la disponibilité physique et mentale du parent, il se peut que nos échanges ne prennent pas la tournure escomptée. (CPE Familigarde, 2011)

On observe aujourd'hui trois types de communication parent/éducatrices :

- La communication sociale (par exemple : les salutations d'usage, les commentaires généraux à propos des événements de la journée, de la température)
- La communication informationnelle permettant l'échange de renseignements factuels au sujet d'une activité ou d'un comportement de l'enfant (par exemple : dire au parent que son enfant n'a pas fait de sieste ou qu'il y a une sortie prévue au parc le lendemain)
- La communication centrée sur la prise de décisions communes (par exemple : se mettre d'accord sur la conduite à adopter à l'égard des comportements d'opposition de l'enfant). (Beaudoin, Coutu, Dubeau & Lavigneur, 2005, p.98)

Au fur et à mesure que la communication s'établit avec les parents, la relation entre eux et le personnel éducatif s'enrichit. Elle devient une relation de confiance. Cette relation permet aux parents et aux éducatrices de travailler ensemble, toujours dans le but de satisfaire les besoins de l'enfant. « Parler aux parents, verbaliser ce que l'enfant a vécu et a fait en leur absence, dire comment il s'est comporté dans différentes circonstances, tout cela est considéré comme ce qui permet d'établir des relations de confiance entre adultes. Pour ce faire, il faut prendre du temps. » (Bosse-Platière, 2012, p.21)

La notion de confiance, que les sociologues (Giddens, 1990 ; Luhmann, 1979) situent à la base des relations dans la société moderne, acquiert un statut particulier dans la dynamique interpersonnelle entre parents et professionnelles. De toute évidence, on retrouve un acte primordial de confiance, chez les parents, dans le geste de donner son propre enfant dans les bras d'autrui. Cependant cette confiance reste longtemps dans un certain flottement et une ambivalence. D'un côté, elle est nantie d'une charge émotionnelle très forte qui la dirige et l'ancre dans la relation avec des personnes bien identifiées (les professionnelles). De l'autre, elle est basée sur un rapport social prioritaire, sous jacent à la relation interpersonnelle, le rapport entre l'utilisateur et l'institution à laquelle on « confie » son enfant dans le cadre d'une société organisée selon une certaine distribution et professionnalisation du travail. (Brougère, 2010, p.126)

L'attitude non verbale joue un grand rôle dans la nature d'une relation. La communication est parole, écoute. Mais elle ne s'établit pas seulement par le langage. La dimension non verbale est capitale. « Selon certains spécialistes de la communication, seulement 7% de nos messages sont verbaux alors que 93% de ceux-ci sont transmis par le non verbal ». L'expression faciale, la position du corps, le regard ou le toucher sont porteurs d'informations. « Le non-verbal peut exprimer différents sentiments tels que la compréhension, l'empathie, l'approbation, mais aussi le mécontentement, la frustration, le mépris, le rejet. Le non-verbal parle très fort et laisse transparaître beaucoup de choses » (CPE Familigarde, 2011)

L.P. décrit la relation de confiance comme un ensemble de points importants. Elle préconise tout d'abord beaucoup de transparence. C'est à dire que tout est dit. Il est important de s'interroger, de se questionner, même en présence du parent. Les EDE ne se positionnent pas comme des donneuses de leçons. Il n'y a aucune leçon à donner car l'éducatrice n'est pas le parent, mais il faut vraiment se positionner en tant que collaborateur et réfléchir à ce qui serait mieux pour cet enfant. Ce lien de confiance permet à chacun d'exprimer leurs besoins.

La communication au sein de l'équipe est également importante. Les éducatrices se doivent de transmettre les informations concernant la famille entre collègues. Ainsi, les parents perçoivent une forme de cohérence solide au sein de l'équipe. La qualité de la prise en charge ne sera que plus forte et meilleure.

#### ○ **L'attachement**

A sa naissance, le bébé est vulnérable et fragile. Il dépend entièrement de son entourage. Celui-ci répond au moindre de ses besoins. Afin de développer une sécurité affective, l'enfant a besoin d'une présence familière s'occupant de lui. Cette relation lui permettra de se développer dans les meilleures conditions possibles.

La théorie de l'attachement, créée par le psychiatre et psychanalyste John Bowlby, se définit ainsi, de manière générale : un jeune enfant a besoin, pour connaître un développement social et émotionnel normal, de développer une relation d'attachement avec au moins une personne qui prend soin de lui de façon cohérente et continue. [...] L'attachement est primordial pour l'évolution psychologique de l'enfant. » (Wikipédia, 2016)

Guedeney nous rend attentif à certains faits cruciaux :

Le bébé dépend pour sa survie des soins d'une personne adulte. La régulation de la peur est, en particulier, une tâche cruciale pour le développement du bébé mais, pour cela, il a besoin d'adultes qui lui prodiguent des soins. Le plus compétent des bébés ne peut réguler tout seul les émotions telles que la peur, le chagrin ou la colère, si elles dépassent une certaine intensité. Elles menacent alors son homéostasie, c'est-à-dire la qualité de son fonctionnement. (2010, p.5)

La notion de « caregiving » définit la personne qui prend soin de l'enfant et qui répond à ses besoins. C'est lui qui servira de pilier pour l'enfant et pour l'aider à réguler ses émotions.

Les personnes qui s'occupent du bébé dans les premiers mois de sa vie (mère, père, substitut parental, grands-parents, nourrice, référente de crèche) deviennent progressivement des figures d'attachement. On emploie le terme de caregiver (celui qui prend soin) qui est préféré à celui de parent pour insister sur l'importance des interactions avec ceux qui élèvent l'enfant, qu'ils soient ou non ses parents biologiques. (Guedeney, 2010, p.13)

La mère est généralement la personne à laquelle l'enfant s'attache instinctivement. Par ailleurs, il n'est pas impossible qu'un enfant s'attache fortement à son père ou une autre personne de son entourage. « Les jeunes enfants forment des attachements avec toute personne prenant soin d'eux de façon cohérente et répondant à leur demande d'interactions sociales. » (Wikipédia, 2016). Bigras, Brunson et Cantin expriment très bien cet état des faits :

Malgré cet immense espace habité par les parents, le cœur des enfants offre d'autres terres propices à l'amour, à l'attachement : c'est là que peut s'enraciner la relation avec les éducatrices, ces autres adultes qui, dans notre mode de vie actuel, jouent un rôle clef dans la vie du jeune enfant. De ces deux espace d'amour, celui des parents et celui des éducatrices, peut s'établir une relation forte, riche pour chacun, centrée sur un amour partagé, bien que différent, de cet enfant qui ne demande qu'à se développer. (2010, p.14)

Attachement et caregiving sont deux notions fondamentales, complémentaires, de nature à constituer ensemble « un des systèmes de régulation interpersonnelle les plus efficaces du système de réponse au stress ». On peut dire des liens d'attachement qu'ils « servent de régulation du sentiment de sécurité et d'allègement de la détresse liée au surgissement des émotions négatives et à leur éprouvé. » (Guedeney, 2010, p.47)

En milieu d'accueil et spécifiquement en nurserie, il est primordial que les professionnels prennent en compte la théorie de l'attachement. Les parents aussi, doivent en être conscients.



La théorie de l'attachement, en étant admise de façon générale, sert de référence aux professionnels de l'accueil des jeunes enfants et sans doute aux parents qui adoptent également un comportement influencé par ces savoirs sans en avoir forcément une réelle conscience, sorte de naturalisation du concept. [...] Cette nouvelle compréhension théorique peut amener à revisiter les pratiques et, en facilitant les identifications des professionnels au vécu des parents, les aider à trouver de nouvelles réponses. Elle nous interroge aussi sur notre propre état d'esprit quant à l'attachement et de manière générale la place que joue l'attachement dans notre vie d'adulte avec les conséquences que cela a sur notre fonctionnement professionnel. (Guedeney, 2010, p.47)

En résumé :

Les éducatrices doivent garder en mémoire qu'elles sont de passage dans la vie des enfants. Elles doivent respecter la relation d'attachement parent/enfant. Dans ces actions quotidiennes et leurs contacts avec les parents, les éducatrices doivent favoriser cet attachement en démontrant aux enfants par des actions concrètes qu'elles travaillent en collaboration avec les parents. (CPE Familigarde, 2011)

#### ○ **L'engagement parental**

Le rôle des parents dans les lieux d'accueil occupe une place importante. En effet, ce sont eux qui connaissent le mieux leur enfant et qui aiguilleront les éducatrices dans leur prise en charge.

Pour que l'équipe éducative réponde au plus près aux besoins de l'enfant, les parents doivent faire preuve d'une implication et ainsi engager dès le début une relation saine avec les éducatrices. « L'implication des parents (mais aussi des familles et des communautés) est posée comme telle, ressortant fortement des tendances actuelles, au bénéfice des enfants, des parents et des professionnels. » (Brougère & Rayna, 2005, p.36)

Il est important pour les éducatrices d'être ouvertes à tout échange de point de vue, valeurs et culture. « Un des facteurs qui contribue le plus à l'engagement du parent dans un milieu éducatif est sa perception de l'ouverture du milieu. » (Bigras, Brunson & Cantin, 2012, p.126)

Selon Brougère et Rayna :

L'objectif est d'assurer, par l'implication parentale, une plus grande continuité dans les apprentissages et les expériences des enfants, et une plus grande attention aux conditions de vie particulière des enfants et leurs éventuels besoins spéciaux. Ce faisant, il s'agit de réduire la distance culturelle existant entre professionnels et certaines catégories de parents aux normes et valeurs éloignées des conceptions dominantes. (2005, p.37)

Il est tout de même important de préciser que l'implication des parents se porte principalement sur son enfant à travers le milieu de garde. Cet engagement se fait de manière totalement personnelle.

À travers ce type d'engagement, le parent contribue à assurer la qualité du milieu de garde pour son enfant. Toutefois, on ne doit pas perdre de vue que l'essentiel demeure l'engagement du parent envers son enfant. Certes, cet engagement peut se vivre à travers la collaboration avec un milieu éducatif, mais il ne s'agit pas là du seul moyen pour y parvenir. Il est en effet possible qu'un parent soit pleinement engagé dans sa relation avec son enfant sans pour autant souhaiter ou être à l'aise de s'engager à l'égard du service de garde. Il importe de reconnaître ce point pour éviter de porter un jugement sévère sur certains parents qui ne voient pas l'intérêt d'établir des liens avec le service de garde et qui sont tout à fait attentifs au bien-être de leur enfant. (Bigras, Brunson & Cantin, 2012, p.126)

Le partenariat en crèche est favorable dans son ensemble. « Les liens entre la famille et le service de garde favorisent également l'engagement des parents envers l'éducation de leur enfant. » (Bigras, Brunson & Cantin, 2012, p.125) De plus, il a été mis en lumière que l'implication parentale entraîne également des effets positifs du côté du personnel éducatif.

## 2.2.2 Du simple lien au partenariat

La conception de l'éducation des tout-petits a évolué avec le temps. De la première création des crèches jusqu'à aujourd'hui, la prise en charge des enfants n'est plus la même. Ce phénomène a également influencé la réflexion sur la prise en charge des parents et la collaboration qu'il peut y avoir entre eux et l'équipe éducative. D'un point de vue social ou institutionnel, on peut remarquer une réelle évolution.

### ➤ **La création des premières crèches : les compétences professionnelles au service de l'enfance délaissée**

La création des premières crèches arrive au milieu du XIXe siècle. Une intention bien précise y est rattachée : sauver les enfants de conditions sociales peu adaptés pour eux. Ces crèches sont vues comme refuge pour les petits enfants face à un monde et des parents qui peuvent les négliger. La vision des éducatrices était considérée comme meilleure que celle des parents. Il n'y avait aucune considération et aucune place ne leur était accordée. (Pro Juventute, 2005, traduction libre, p.32)

À cette période, les institutions d'accueil pour les enfants instaurent une hygiène stricte dans l'idée que le but essentiel de la crèche est la contribution à la lutte contre la mortalité infantile, les épidémies et les infections. Elles imposent des barrières infranchissables pour les parents. (Pro Juventute, 2005, traduction libre, p.32)

Une salle de réception pour recevoir les enfants accompagnés de leurs parents doit être aménagée. Cette salle strictement séparée des autres locaux contient des armoires ou coffres, individuels, dans lesquels sont placés les vêtements extérieurs et objets personnels des enfants. Les parents ne doivent jamais pénétrer dans d'autres locaux de la crèche. » (Article 9 de l'arrêté du 18 avril 1951, journal officiel) (Thollon-Behar, 2000, p.17).

### ➤ **La période d'après-guerre : l'amour maternel indispensable**

Dans les années 1950, la façon de voir les choses est remise en cause. René Spitz, psychanalyste, développe la notion d'hospitalisme qui se définit par un état dépressif qui se manifeste chez certains enfants séparés précocement de leur mère. Dès lors, les chercheurs ainsi que la population se rendent compte que les institutions mises en place sont en fait un danger pour les enfants. De nombreux experts considèrent alors que la présence affective de la mère est indispensable à l'enfant. La crèche est un substitut nécessaire aux parents, mais inadéquat. Une prise de conscience est faite : malgré leur savoir, les professionnels ne peuvent pas offrir moins que les parents. (Pro Juventute, 2005, traduction libre, p.32)

Les parents sont dans une dépendance relative avec la crèche : ils peuvent s'appuyer sur cet espace, tout en devenant parfois des partenaires pour les puéricultrices. [...] L'enveloppe institutionnelle s'est assouplie, mais les rapports parents-personnels sont toujours dominés par des indications projectives. (Thollon-Behar, 2000, p.23)

À cette période, les parents s'interrogent encore sur leur rôle dans l'éducation de leur enfant. Rebellés contre le système d'accueil, ils réclament reconnaissance.

Dans la mouvance de Mai 68, des parents se regroupent pour imaginer et créer des lieux de garde dans lesquels ils sont partie prenante, animés par le souci prioritaire du « bien-être de l'enfant ». C'est un mouvement de contre-culture (bien qu'il ne se définisse pas de la sorte au départ), qui remet en question les attitudes des institutions et les comportements parentaux à l'égard des enfants. (Gadart, 2006, p.13)

Blanc et Bonabesse rapporte que « les parents engagés dans le mouvement des « crèches sauvages » organisent des rencontres pour échanger leurs expériences, s'entraider et rechercher l'appui de partenaires sociaux et financiers. En 1980, ils créent l'Association des collectifs enfants parents (acep) pour fédérer tous les projets et constituer un réseau national. En 1981, les « crèches sauvages » sont reconnues comme des formes innovantes de modes de garde. (2008, p.115)

### ➤ **L'ambivalence contemporaine : quelle place pour les parents ?**

Suite à cette remise en question des structures d'accueil dans les années 1950 et aux recherches d'experts, la prise en charge de l'enfant est modifiée. La dimension psycho-affective est prise en compte. (Pro Juventute, 2005, traduction libre, p.33)

Très vite se dégage ce qui deviendra le slogan du mouvement des crèches parentales : « Le parent est le premier éducateur de l'enfant. » Responsable de l'éducation de son enfant, le parent décide ce qui convient pour lui. Dans la crèche, il va participer activement à cette responsabilité éducative. Un véritable mouvement social voit le jour, à la fois parental et éducatif. Les parents des crèches parentales sont précurseurs. Le concept de parentalité émerge, repris dans les années 2000 par tous les acteurs sociaux et politiques. (Gadard, 2006, p.12)

Le ton est donné, c'est un changement radical dans la perception des parents. Ceux-ci sont ainsi prévus dans le règlement intérieur, qui doit préciser notamment « les modalités d'information et de participation des parents à la vie de l'établissement et du service ; ce règlement doit leur être communiqué. (Thollon-Behar, 2000, p.24)

### ➤ **Et aujourd'hui ?**

« Parents moralisés, éduqués, culpabilisés, contrôlés, responsabilisés..., l'enjeu aujourd'hui est de créer les conditions pour que les parents soient de véritables partenaires, et gagnent une place qui leur confère une position d'égal à égal avec les professionnels. » (Blanc et Bonabesse, 2008, p.121)

C'est en effet dans un rapport de parité que peut se construire une coéducation, respectant le rôle et la place de chacun. Les formations et les fonctions professionnelles ont elles-mêmes beaucoup évoluées depuis les premières crèches. Le travail avec les parents devenant une mission inhérente aux établissements d'accueil de jeunes enfants, les professionnels petite enfance, se trouvant au cœur de cet enjeu, voient se transformer leurs relations avec les parents. (Blanc et Bonabesse, 2008, p.121)

## **2.2.3 Les composantes du partenariat**

### ➤ **L'approche centrée sur la famille**

La question du partenariat se rapporte à la notion de la prise en charge de l'enfant et de sa famille. Tout au long de son placement, l'enfant et ses parents vont être accompagnés par les éducatrices. Le but est de répondre aux nombreux besoins de l'enfant tout au long de son développement.

Une approche particulière axée sur la famille a été mise en place sur le modèle écologique de Bronfenbrenner. Cette perspective se développe en fonction d'un jeu d'interaction entre les systèmes entourant la personne. (Bigras & Cantin, 2008)

L'approche écologique propose de chercher à comprendre le développement de l'enfant dans une perspective élargie, holistique en quelque sorte. [...] L'approche centrée sur la famille a été spécialement conceptualisée et mise en pratique dans les milieux où le travail en partenariat avec les familles est souvent considéré comme un facteur déterminant dans le succès des interventions. (Bigras & Cantin, 2008, p.45)

L'approche centrée sur la famille s'appuie sur 5 principes importants :

- « Reconnaître et respecter les connaissances et l'expertise de l'autre  
Selon ce principe, parent et éducatrice apportent dans la relation des connaissances distinctes et complémentaires qui sont nécessaires pour assurer les soins adéquats à l'enfant. » (Bigras & Cantin, 2008, p.49)
- « Partager l'information grâce à une communication bidirectionnelle  
Pour bénéficier des connaissances que l'autre peut offrir, il faut avoir l'occasion de les partager, d'où la nécessité pour les milieux éducatifs d'instaurer un ensemble de mesures qui favorisent une communication bidirectionnelle. » (Bigras & Cantin, 2008, p.50)

- « Partager le pouvoir et la prise de décision  
L'expertise de chacun étant reconnue, la communication bidirectionnelle permettant le partage des connaissances, la table est mise pour partager le pouvoir dans les diverses décisions qui concernent les soins et l'éducation du jeune enfant. » (Bigras & Cantin, 2008, p.52)
- « Reconnaître et respecter la diversité  
Mettre en place une approche centrée sur la famille, où celle-ci est acceptée dans ses valeurs, dans ses habitudes, requiert forcément une attitude de grande ouverture du milieu de garde. Il faut une bonne dose d'estime de soi pour accepter de vivre avec des personnes différentes de soi sans pour autant se sentir menacé. » (Bigras & Cantin, 2008, p.53)
- « Créer un réseau élargi de communication et de soutien  
L'approche centrée sur la famille préconise la création d'un réseau élargi de soutien auquel parents et éducatrices participent. Déjà, l'établissement d'une relation constructive entre le parent et l'éducatrice favorise un soutien mutuel. » (Bigras & Cantin, 2008, p.53)

Les principes cités ci-dessus rassemblent les éléments indispensables au partenariat entre les parents et les éducatrices. « L'approche centrée sur la famille constitue donc un cadre de référence qui peut orienter les pratiques au regard des relations avec les parents. » (Bigras & Cantin, 2008, p.55)

### ➤ **Le soutien à la parentalité**

Il existe différentes notions que les auteurs, professionnels et politiciens utilisent lorsque l'idée du partenariat est abordée. L'une d'elle concerne le soutien à la parentalité.

Le terme « soutien » introduit l'idée d'un étayage spécifique ou systématique en raison de fragilité présente. Cette notion place la relation dans une perspective où l'un dispose de compétences alors que l'autre en manque. Le terme peut être par contre adapté selon l'intensité de la difficulté parentale. (Communication personnelle)

Devenir parent provoque inévitablement des changements sur le plan émotionnel, psychique, social, organisationnel... Pour certains parents, même si cette étape « normale » de la vie peut déstabiliser, voire fragiliser, le fait même de devenir et d'être parent ne nécessite pas d'aide particulière de la part d'autrui.

C'est alors que l'on parle « d'accompagnement ». Ce terme permet de gommer le sous-entendu de fragilité de la parentalité. Selon le dictionnaire Petit Robert, « accompagner » signifie : « se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui ». (One.be, 2013, p.9). Le professionnel s'ajuste au parent.

L'accompagnement par un professionnel n'est cependant pas un compagnonnage. Parents et intervenants sont dans un rapport asymétrique dans le sens où l'un et l'autre ont des rôles et des positionnements différents. Il s'agit pour le professionnel de permettre une mise à distance et une objectivation de la situation afin de proposer l'accompagnement le plus ajusté, éclairé et dicté par des valeurs éthiques, sociales, citoyennes appelées à s'appuyer ou à coexister avec celles du parent « accompagné ». Même s'il s'agit d'accompagner les parents à leur rythme, l'enfant doit rester au centre du processus. » (One.be, 2012, p.11)

Le but de cet accompagnement, ce soutien est d'aider les parents à mieux gérer une problématique personnelle et prendre conscience de leurs ressources.

L'intérêt de l'enfant doit rester au centre des préoccupations, et dans la majorité des cas, son intérêt est adéquatement pris en compte par ses parents. Cependant, si ses parents sont ses premiers éducateurs, l'ensemble des adultes qui l'entourent ont également une obligation « morale » vis-à-vis de lui (Mesure, 2001). (One.be, 2013, p.16)

En résumé, le soutien à la parentalité se définit comme un partenariat entre parents et professionnels où chacun sait trouver sa place et où personne ne sait mieux que l'autre.

## ➤ Les différentes formes de relation

La relation de partenariat entre les éducatrices et les parents revêt des figures diverses.

Pour que ces formes de collaboration se réalisent et soient couronnées de succès, on s'entend généralement pour dire que les qualités suivantes doivent être présentes chez les personnes concernées : être capable de faire preuve de respect mutuel et de tolérance, manifester de l'ouverture d'esprit, être sensible et empathique à autrui, savoir écouter, accepter la différence, être capable de reconnaître, de renforcer et de valoriser les « bons coups » de l'autre personne, avoir des attitudes positives, savoir communiquer clairement ce que l'on ressent et ce que l'on pense, être disponible et motivé à l'égard de son travail, être discret, respecter la confidentialité et enfin, être capable de traiter l'autre sur un pied d'égalité (Borrueil, 2002; Coleman & Wallinga, 2000; Miron, 2003; Warner & Barrera, 2003).

Les différentes formes de partenariat découlent des différents types de parents. On observe trois types principaux. Evidemment, cette classification n'est ni complète, ni arrêtée. Elle permet aux professionnelles de l'enfance d'avoir une vision des parents et de travailler en fonction.

Les « parents élèves » sont peu sûrs d'eux. Ils ne prennent pas pleinement conscience de leurs compétences et savoir-faire vis-à-vis de leur enfant. Ils sont en quête de modèles. Ils se tournent donc vers la crèche pour poser leurs questions et rechercher du savoir-faire. « Ces parents vont donc être ouverts aux façons de faire et en se sentant partiellement illégitimes dans leurs pratiques et leurs ressentis face à leur propre enfant. » (Ligne pédagogique Pop & Poppa Aigle, S.d., p.3)

Les « parents exigeants » sont des parents qui considèrent leur rôle parental clairement et de manière cohérente. Ils ont beaucoup moins d'hésitations quant à l'éducation de leur enfant et leur capacité à être parents. « Ces parents attendent de la crèche qu'elle apporte une « plus value » à leurs enfants par rapport à l'accueil familial. » (Ligne pédagogique Pop & Poppa Aigle, S.d., p.4)

Les « parents autonomes » sont eux aussi convaincus de leur capacité à éduquer leur enfant. Ils considèrent qu'ils gardent la main sur les modes d'actions et la manière de faire. Selon eux, la crèche doit suivre le mode de fonctionnement des parents. (Ligne pédagogique Pop & Poppa Aigle, S.d., p.5, traduction libre)

La différenciation de ces types de parents amène un enjeu qui peut interpeller les éducatrices.

Lorsqu'il s'agit de parler des différentes relations que les équipes éducatives rencontrent en crèche, la typologie est la même que celle des parents, non-exhaustive.

La première relation est celle où il n'y a pas de contact. Aucun échange ne se fait entre les éducatrices et les parents. Cela se produit généralement dans un milieu où les parents ont peu de contacts réguliers avec l'éducatrice chargée de son enfant. Pour faire évaluer la situation, l'échange plus ponctuel d'informations permet déjà d'établir des liens et d'amorcer une relation. À ce niveau, parents et éducatrice échangent des informations pour mieux comprendre l'enfant et adapter les interventions. (Cantin, 2010, traduction libre) Ce type de relation se définit par le terme de relation non-engagée. (Communication personnelle)

Le second type de relation se traduit par une relation de recherche. (Communication personnelle). Elle définit une communication suivie et ouverte qui permet de mettre en place le climat de confiance adéquat. Cette communication ouverte requiert déjà un certain engagement de chacun envers l'autre, comme le simple fait de prendre le temps de communiquer son point de vue ou encore de s'efforcer de comprendre celui de l'autre. À ce moment-là, les parents n'ont encore pas pleine conscience de leur potentiel et recherche chez l'éducateur une aide. (Cantin, 2010, traduction libre)

Ensuite, il existe des relations où l'engagement dans la collaboration est encore plus important, car il s'agit de s'investir dans des décisions et actions communes épisodiquement. On peut parler à ce moment là de collaboration et non pas de partenariat. Les parents, qui sont conscient de leur rôle de parent, se tournent vers les éducatrices afin de leur partager leurs questionnements. Les deux acteurs sont ouverts aux échanges, mais ne sont encore pas investis pleinement dans les actions. (Cantin, 2010, traduction libre) Cette relation se définit par consultance.

Finalement, nous trouvons le dernier type de relation qui se traduit par une relation de co-expertise. (Communication personnelle) Ceci exige un engagement des participants dans plusieurs activités de partenariat. Les parents et les éducateurs s'allient périodiquement pour réfléchir et mettre en place des actions ponctuellement. On parle alors de partenariat, ce qui implique également la réciprocité. Les participants à un tel type de relation doivent être capables de se montrer ouverts pour travailler ensemble et arriver à prendre des décisions par consensus. Par conséquent, cette relation requiert un engagement optimal, dans le sens où chacun doit accepter d'y consacrer les efforts requis. (Cantin, 2010, traduction libre)

Alors que la relation de partenariat est prônée en vertu des nombreux effets positifs qu'elle peut générer pour tous les partenaires (Bouchard, 1999 ; Bouchard et collab., 1996 ; Lopez et Dorros, 1999 ; Miron 2004 ; Tochon et Miron, 2000), il faut reconnaître aussi qu'elle représente la forme de relation la plus exigeante en ce qui concerne l'engagement de chacun. Cela constitue assurément un défi, voire une limite à sa mise en place. En définitive, bien qu'il soit difficile de cerner où se termine la collaboration et où commence le véritable partenariat, ces deux concepts s'inscrivent sur un même continuum. De plus, toute relation constructive, qu'il s'agisse de collaboration ou de partenariat, se traduit par des impacts positifs pour les parents, l'enfant et le personnel éducatif (Epstein, 1991, 2001). (Cantin, 2010)

#### ➤ **Les obstacles au partenariat**

À l'heure actuelle, on est bien loin de pouvoir affirmer que dans l'ensemble des milieux éducatifs, la qualité d'accueil des familles et des relations avec les parents est optimale.

Toutefois, même si une relation de qualité entre le parent et l'éducatrice se traduit par des impacts positifs, il n'en demeure pas moins que plusieurs difficultés sont régulièrement observées dans les milieux, au fil des interactions quotidiennes entre parent et éducatrice. Pour certains, les relations entre la famille et le milieu éducatif semblent difficiles à mettre en place (Kuhn, 2001 ; Perrenoud, 2001 ; Workman et Gage, 1997). (Cantin, 2010)

Powell (1980) dit que pour certains, les relations éducatrices-parents sont souvent tendues et on qu'on rencontre rarement une authentique collaboration. Les parents et les éducatrices sont parfois vus comme des ennemis naturels (Holloway, 2000). Galinsky (1990) suggère d'ajouter aux termes sexisme et racisme, le terme parentisme pour désigner des attitudes que l'on rencontre parfois chez les éducateurs ou les enseignants lorsqu'ils parlent entre eux des parents. (Cantin, 2004, traduction libre)

En milieu d'accueil, il n'est pas rare de rencontrer des incompréhensions mutuelles entre les parents et les éducatrices. Ces perceptions peuvent nuire à la relation et à la communication.

Ainsi des recherches démontrent que les éducatrices jugent que les parents manquent de connaissances et d'habiletés en matière d'éducation de leur enfant. Également, les éducatrices éprouvent du ressentiment face aux parents pour différents motifs : venir chercher les enfants en retard le soir ; ne pas se présenter aux réunions de parents ; être très peu disponibles, venant porter ou reprendre les enfants à la course (Holloway, 2000). (Cantin, 2004)

« Souvent, les échanges parent-éducatrice ne vont guère au-delà des paroles de politesses usuelles. Éducatrices et parents semblent parfois vivre dans des mondes parallèles et ne

sachant pas trop de quelle façon, ni pourquoi ils pourraient travailler en partenariat. » (Cantin, 2004)

Évidemment, plusieurs facteurs contribuent à expliquer un manque de relation. Les différences culturelles, les statuts sociaux, les besoins distincts, une situation difficile passagère ou constante...

La présence de dérèglement éducatif a été découvert par Powell. Il a observé que, lorsque les adultes responsables d'enfants éprouvent des difficultés à s'entendre entre eux, que ce soit à l'intérieur d'une même famille ou d'une équipe d'éducatrices, des effets néfastes sur le comportement de l'enfant et son développement en général en résultaient. (Communication personnelle)

Suite à ce constat, Powell a cherché à décrire les sources des discontinuités qui pourraient rendre la relation plus difficile.

Les attentes éducatives des parents et des éducatrices sont parfois contradictoires. Les pratiques éducatives de chacun peuvent parfois se retrouver opposées ou différentes. De plus, les relations entre l'enfant et ses parents ou l'enfant et les éducatrices ne sont pas les mêmes, les liens sont parfois trop éloignés. Il existe également une différence dans le langage utilisé entre éducatrices et parents. Il peut y avoir incompréhension. (Cantin, 2004, traduction libre).

« Comme il considère que ces nombreuses sources de discontinuités éducatives peuvent provoquer des effets néfastes sur le comportement de l'enfant et son développement en général, Powell (1980) suggère de favoriser la communication parents-éducatrices afin d'en amenuiser l'impact. » « Par contre, il faut bien souligner que plus nombreuses et grandes sont les discontinuités, plus il peut s'avérer difficile d'établir une telle communication. (Beaudoin, 1998 ; Jacques, 1989) » (Cantin, 2004).

Il existe également un obstacle propre aux éducatrices qui peut entraver le lien avec les parents, celui de la formation ou le manque de formation. En effet, un problème de contenus théoriques trop peu fournis ou des stratégies manquantes peut avoir une influence sur la prise en charge des parents par l'éducatrice. Celle-ci manque peut-être également d'intervention pratique durant ses stages ou années de formation pratique. Durant leur formation, les éducatrices ont peu de contacts avec les parents. De plus, dans la majorité des lieux d'accueil, la place du partenariat n'occupe pas une position claire et la ligne pédagogique est souvent peu explicite. (Cantin, 2010, traduction libre)

Bien que des discontinuités existent dans la relation parents-éducateurs, elles doivent être réduites au maximum par un processus de communication entre parents et éducatrices afin de favoriser le bien-être de l'enfant. (Cantin, 2004, traduction libre)

#### ➤ **Effet du partenariat sur l'enfant**

On parle de partenariat optimal lorsqu'on observe que l'on favorise le développement du plein potentiel de l'enfant.

« Parce qu'on sait qu'un enfant grandit bien s'il a des parents « suffisamment bons », qui lui donnent la sécurité de base nécessaire à l'élaboration d'une perception positive du monde et de lui-même. Soutenir la parentalité, c'est prendre en compte ce contexte en ayant comme préoccupation majeure le bien-être et l'intérêt supérieur de chaque enfant et en accordant une attention particulière aux premiers éducateurs que sont les parents. » (One.be, 2012, p.6)

Plusieurs auteurs parlant du partenariat ont affirmé, presque à l'unanimité, que la qualité de la relation parents-éducateurs favorise le bon développement de l'enfant (Bredenkamp et Copple, 1997 ; Conseil de la famille et de l'enfance, 2000 ; Deslandes, 1999 ; Epstein, Coates, Salinas, Sanders et Simon, 1997 ; Falardeau et Cloutier, 1986). (Bigras & Cantin, 2008)

En effet, la relation parents-éducatrices est essentielle au bon développement de l'enfant. Ce

dernier est influencé par ce rapprochement, cette confiance mutuelle et la qualité de la relation qui se construit entre ses parents et ses éducatrices. « Si les parents acceptent l'éducateur en tant que professionnel, le travail axé avec l'enfant sera positif. C'est ce que j'appelle une relation complémentaire ; les deux systèmes, familial et éducatif se complètent l'un l'autre pour une meilleure entente concernant l'enfant. » (Aurélia Véquaud, 2007)

Le partenariat permet aux équipes éducatives d'intervenir auprès de l'enfant de manière cohérente et répondre ainsi au mieux aux besoins de l'enfant. (MFA, S.d., traduction libre)

Il est important de faire participer les parents à la prise en charge de leurs enfants, Cette relation peut se faire à travers divers exemples. Il ne faut pas oublier que l'enfant a une place essentielle dans le partenariat car il est l'enjeu des échanges. C'est pour lui que parents et professionnels s'affairent. (Aurélia Véquaud, 2007)

Parents et éducatrices partagent un sentiment d'être profondément concernés par la réponse aux besoins de l'enfant, par son devenir. [...] C'est à partir de cet engagement qu'un partage réel peut s'établir avec les parents. (Bigras, Brunson & Cantin, 2010, p.15)

Cette idée de but commun va amener les parents et les éducatrices à s'écouter activement et à se comprendre dans un but précis : agir au mieux auprès de l'enfant.

On observe également qu'une bonne relation entre les parents et les éducatrices, qui comprend une communication bidirectionnelle adéquate, permet à l'enfant de créer une meilleure communication entre lui et ses parents ainsi qu'avec les éducatrices. (Cantin, 2009, dia 2) De plus, « une étude relie l'implication des parents dans les milieux préscolaires à des retombées positives pour les jeunes enfants sur le plan de la qualité de leur relation d'attachement avec la mère. (Ainslie 1990) » (Beaudoin, Coutu, Dubeau & Laviguer, 2005, p.91)

Il est important qu'une bonne entente et un lien de confiance existent entre le personnel éducateur ou les RSG et les parents. Cela rassure l'enfant et favorise la création d'un lien affectif privilégié entre lui et le ou les adultes qui en prennent soin au service de garde. (Accueillir la petite enfance, 2007). (Educatout, 2015)

« La qualité des relations entre parents et professionnelles est présentée comme l'élément central de la qualité du travail des accueillantes, permettant la reconnaissance de leurs compétences et la qualité de l'accueil des enfants, en facilitant leur bien-être. » (Bosse-Platière, 2012, p.15)



### **3 Conclusion**

#### **3.1 Résumé des données traitées**

La notion de partenariat parents-éducatrices en nurserie est primordiale. Des parents qui se sentent en accord avec la structure que leur enfant fréquente adoptent des comportements bénéfiques au développement de celui-ci. Chaque acteur de ce partenariat en ressort grandi et enrichi.

J'ai choisi le thème du partenariat en souhaitant apporter aux professionnels de plus ample informations et des réponses à des questionnements. Mon objectif est de faire prendre conscience aux équipes de l'importance d'un lien fort avec les parents.

Pour réaliser mon travail, j'ai décidé de le diviser en trois sous-thèmes indispensables à la bonne compréhension du sujet : la création du lien, l'évolution de la relation parents-éducatrices, les composantes du partenariat.

J'ai effectué des recherches théoriques en lien avec les notions souhaitées. J'ai relevé chaque élément que j'estimais intéressant, pour l'insérer dans ma fiche de lecture, afin de garder un ordre dans mes idées et de m'y retrouver dans la rédaction. J'ai organisé ce document en tableau.

En parallèle de mes recherches théoriques, j'ai analysé les lignes pédagogiques de trois structures valaisannes. Je me suis servie d'un surligneur afin de mettre en évidence les différents éléments importants. J'ai terminé mes recherches par deux entretiens que j'ai retranscrit afin de ne pas oublier les idées transmises par les responsables. Ces entretiens m'ont permis de me rendre compte de la réalité du terrain. Dans l'ensemble, les réponses à mes questions ont confirmé mes éléments théoriques.

Premièrement, je me suis penchée sur la thématique de la création du lien. Pour moi, avant d'aborder la notion de partenariat, il paraît important de parler de la manière dont les personnes créent un lien et une relation. Les outils utiles à une bonne relation, comme la communication, le principe de décentration, la confiance et la prise en charge de la famille, ont été étudiés dans cette partie.

J'ai ensuite choisi d'examiner le thème de la relation parents-éducatrices d'un point de vue historique, des premières crèches à nos jours. J'ai abordé l'évolution de la vision des parents en structures d'accueil et cette approche m'a fait prendre conscience des changements d'idées dans les mentalités.

Finalement, j'ai évoqué le thème du partenariat en le séparant en quatre parties. Premièrement, j'ai parlé de l'approche centrée sur la famille, élément primordial lorsque l'on parle de partenariat. La typologie des partenariats et des parents est le thème suivant. Je me suis également intéressée au soutien à la parentalité. Enfin, les difficultés et obstacles ainsi que les effets du partenariat sur l'enfant ont été abordés. Grâce à ce dernier sous-thème, j'ai pu répondre à ma question de départ.

#### **3.2 Analyse et discussion des résultats obtenus**

##### **➤ Synthèse des données traitées**

##### **➤ La création du lien**

Au travers de mes recherches, j'ai pu définir et comprendre clairement la nécessité de la création du lien entre la famille et l'équipe éducative. Une relation ne se crée pas dès la première rencontre. En effet, chacun doit s'approprier et s'adapter au comportement de l'autre. Les enjeux sont d'autant plus importants lors d'un placement en structure, car il s'agit de s'intéresser au bien-être de l'enfant et de répondre au mieux à ses besoins.

La période d'adaptation est un moment primordial lors de la création de ce lien. C'est à ce moment là que la famille et les éducatrices se rencontrent et peuvent échanger sur leurs envies, leurs doutes, leurs habitudes, etc... Pour les éducatrices, cette période d'échange

est utile pour mettre à l'aise les parents et l'enfant. Cela permet également à l'EDE de percevoir l'état d'esprit des parents ainsi que leur vision vis-à-vis du placement. De ce fait, le lien de confiance pourra se créer.

Lorsque l'on parle de partenariat, il est important de prendre conscience que la famille est une entité à part entière. Celle-ci s'est construite avec des valeurs, une culture, une histoire et des questionnements, qui lui sont propres et qui la différencient des autres familles.

Afin d'optimiser au mieux la prise en charge, l'EDE veille à établir une relation de confiance avec la famille. Les parents pourront alors se confier et parler de leurs inquiétudes ou faire part de leurs remarques. L'éducatrice accompagne également le parent dans son souhait de « devenir parent ». Une écoute active est primordiale. Permettre l'expression des choix éducatifs des parents est également un des rôles de l'EDE. Le but est de tendre à une coéducation. Enfin, laisser une place dans la structure, aux parents qui le souhaitent, enrichit la relation.

Concernant l'aménagement de l'espace, il est important de consacrer un endroit dans la structure où les parents se sentiront concernés et intégrés. Le temps est également une notion importante à prendre en compte lorsqu'on parle de partenariat. Les éducatrices doivent adapter leur prise en charge en fonction de la famille non seulement dans l'action, mais également sur la durée. La période d'adaptation sera ajustée selon le besoin. La question du temps se joue tout au long du placement. L'EDE perçoit lorsque les parents ont besoin de parler et leur consacre le temps nécessaire.

La maîtrise de la prise en charge de la famille est importante. Certains éléments semblent indispensables : la prise de conscience des équipes quant à l'état d'esprit des parents, souvent inquiets, l'empathie, la bonne volonté et l'ouverture d'esprit. L'EDE doit être consciente qu'elle ne remplace pas les parents. Elle est là pour les épauler et répondre à leurs questions. Les lignes pédagogiques parlent du partenariat ou alors de collaboration. L'EDE peut se référer à tout moment à cette notion. Les formations sur la thématique sont également un bon moyen de se tenir au courant des nouveautés et méthodes d'actions. Il est fortement conseillé de s'intéresser à l'actualité concernant le partenariat par des lectures de livres, revues, etc.

Pour une mère, confier son enfant c'est confier une partie de soi. L'enfant placé en nurserie possède encore un lien unique avec sa mère. Ce placement peut-être donc perçu comme une cassure. L'éducatrice se doit d'être à l'écoute des émotions des parents et plus particulièrement de la mère. La notion de décentration est importante lorsqu'on parle de la relation entre la famille et les éducatrices. Il s'agit de la capacité à explorer et comprendre le cadre de référence de l'autre. Ce cadre reste au premier plan tout au long du placement.

En nurserie, la communication entre les parents et les éducatrices est indispensable afin d'assurer une prise en charge optimale de l'enfant. Comme cité plus haut, l'EDE adopte une écoute active, nécessaire et réciproque. La dimension bilatérale offre aux parents et aux éducatrices l'occasion de partager leur point de vue, leurs souhaits et leurs inquiétudes. Lors de discussions entre les parents et l'EDE, l'attitude non-verbale compte pour le 90% dans la transmission des informations. Il faut donc veiller ce que l'attitude corporelle et la mimique soient en accord avec le discours verbal.

En nurserie, la notion d'attachement doit être prise en compte par l'EDE. L'enfant a besoin de développer une relation forte, de transition, lors de l'absence de sa mère. De ce fait, il pourra connaître un développement social et émotionnel adéquat. La notion de « caregiving » prend tout son sens en nurserie. L'EDE se substitue aux parents pour un temps, elle prend soin du bébé en répondant à ses besoins.

L'engagement parental ressort comme un bénéfice pour les enfants. En effet, l'objectif d'un engagement est d'assurer une continuité dans les apprentissages et les expériences des tout-petits. D'autre part, il est important de rappeler que cet engagement parental se définit

de différentes manières selon les parents et qu'il est important pour les EDE de respecter ce degré d'implication.

- **Du simple lien au partenariat**

La conception de l'éducation des enfants a changé avec le temps. La vision des parents et la collaboration qui se crée avec les éducatrices ont également évolué.

Au XIXe siècle, l'intention de la prise en charge des crèches restait purement sanitaire. Une hygiène stricte y était imposée afin de sauvegarder les enfants de leur milieu, dit inadapté pour eux. Aucune place n'était prévue pour les parents. L'EDE était considérée comme meilleur connaisseur de l'enfant que les parents.

La période d'après-guerre remet en cause la vision de la prise en charge des enfants. René Spitz parle de la notion d'hospitalisme qui fait réfléchir la population et les professionnels. A ce moment-là, la relation mère-enfant est mise en avant. Les parents s'interrogent sur la reconnaissance de leur rôle d'éducateur et mettent en place des actions afin que le regard change.

Suite à la remise en question vis-à-vis du rôle des parents et aux questionnements des experts, la prise en charge est modifiée. Le parent est considéré comme acteur principal de l'éducation de son enfant. Les équipes éducatives servent de relai lors de la prise en charge de la journée. Le concept de parentalité fait son entrée dans le jargon professionnel.

Aujourd'hui, la notion de partenariat paraît essentielle dans la structure d'accueil. Un rapport de parité s'est installé. L'enjeu est de laisser une place à chaque parent afin qu'il se sente à l'aise dans la structure.

- **Les composantes du partenariat**

La prise en charge d'un enfant en structure d'accueil se rapporte aussi à celle de ses parents. L'accompagnement de la famille a pour but de répondre à ses nombreux besoins et questionnements. Il assure également un suivi précis du développement de l'enfant. L'approche centrée sur la famille développe des interactions. Les principes qui appuient la prise en charge sont : la reconnaissance et le respect des connaissances de chacun, le partage d'informations et des prises de décision, le respect, le soutien et la création de réseau élargi.

Le soutien ou l'accompagnement à la parentalité a pour but d'aider les parents à mieux gérer leurs actions, à répondre à leurs problématiques et questionnements. L'intérêt principal doit rester l'enfant. Le soutien à la parentalité se définit par un partenariat entre les parents et les professionnels où chacun doit trouver sa place et transmettre son savoir en écoutant l'avis de l'autre.

En parlant de partenariat, on retrouve de nombreuses formes de mise en pratique. Pour qu'une collaboration fonctionne, il est indispensable de s'écouter, de laisser une place à l'autre et d'être ouvert. Qui dit différentes formes de partenariat, dit différents types de parents. Les parents « élèves », les parents « exigeants » et les parents « autonomes » sont ceux que l'on rencontre le plus fréquemment en structures. On peut trouver des relations où la communication est moindre. Aucun échange ne se fait entre les éducatrices et les parents. Un second type de relation se définit par un suivi régulier et ouvert qui permet d'instaurer un climat de confiance. Il existe des relations où l'engagement est plus important. Les deux acteurs s'investissent dans des décisions communes et écoutent l'autre. Cette relation est considérée comme une collaboration, car les échanges ne sont encore pas investis pleinement dans les actions. Finalement, le dernier type de relation se réfère à un engagement optimal des participants. Une alliance est posée et une réflexion commune est établie lors de prises de décisions par consensus. Chacun est libre de s'exprimer et une écoute active est mise en place.

Le partenariat est à l'évidence bénéfique. Il peut cependant être difficile à établir. Il existe des obstacles à sa mise en place. Les parents et les éducatrices ont parfois du mal à se faire

confiance et à établir une relation et une communication adaptées. Il existe des incompréhensions mutuelles chez les deux partenaires. Ces mauvaises perceptions peuvent nuire à la relation. Le manque d'engagement des parents ou des éducatrices peut être considéré comme une difficulté. Concernant les éducatrices, le manque de formation peut devenir un obstacle dans la prise en charge du parent.

Finalement, le partenariat optimal peut avoir un réel effet sur le développement du potentiel de l'enfant. Ce dernier qui sent ses parents en accord avec le placement sera d'autant plus à l'aise dans la structure. Une bonne communication entre ses parents et l'EDE permettra à l'enfant d'engager de bonnes relations avec les éducatrices. La confiance mutuelle et la qualité de relation influencent le développement de l'enfant. La relation complémentaire marquera un impact positif sur le développement affectif de l'enfant. Le partenariat amène également la création de liens d'attachement plus forts. Un impact sur la vie future de l'enfant, notamment dans le milieu scolaire, est également relevé.

### ➤ **Discussion des résultats obtenus**

Qu'il s'agisse de mes recherches théoriques, de mes analyses de lignes pédagogiques ou de mes entretiens, j'ai pu remarquer que la plupart des points sont similaires. En effet, les auteurs s'accordent sur les bénéfices d'un bon partenariat autant pour l'EDE, que pour les parents et l'enfant. Mon point de vue s'accorde aux leurs, car il me paraît important de créer un lien fort avec les parents afin d'adapter au mieux la prise en charge des enfants et ainsi honorer notre action éducative.

J'ai tout de même relevé une divergence pratique dans mes analyses :

Lors de mes deux entretiens, j'ai abordé la question de l'impact du partenariat sur l'enfant. Mon envie était de savoir si les éducatrices observaient de quelconques signes sur les enfants selon que la relation entre les parents et l'équipe éducative se passe bien ou non. Sur les deux responsables interrogées, l'une m'a répondu que l'on observait un réel impact, l'autre m'a indiqué qu'en nurserie, ces signes ne se voient pas.

De manière générale, la plupart des données que j'ai récoltées se complètent et apportent une meilleure compréhension à mon travail. L'analyse des lignes pédagogiques ainsi que les entretiens m'ont permis de compléter et d'enrichir les éléments théoriques, ils m'ont donné une vision plus concrète de la pratique du partenariat.

Afin de faire le lien avec les concepts théoriques décrits dans mon introduction au point 1.3, j'ai, dans mon développement, repris mes concepts de manière directe ou indirecte. Le partenariat, thème principal, ainsi que le rôle de l'EDE sont abordés tout au long de mon sujet. J'aborde la parentalité dans la première partie ainsi que dans les composantes du partenariat. Les besoins de l'enfant de 3 à 18 mois sont traités dans la partie de l'attachement ainsi qu'à la fin de mon développement.

Concernant les objectifs fixés au point 1.2.3. de l'introduction, je peux me prononcer de la manière suivante :

J'ai identifié les différents types de partenariat dans la partie « composantes du partenariat ». L'évolution de la relation parents-éducateurs a été abordée dans la deuxième partie de mon développement. En ce qui concerne les apports et limites du partenariat, j'ai pu en parler tout au long de mon travail et plus précisément dans la partie « composantes du partenariat ». J'ai défini les besoins de l'enfant de 3 à 18 mois dans le cadre théorique. Mon dernier sous-thème concernant les effets du partenariat sur l'enfant parle du lien entre un partenariat adéquat et un développement de l'enfant optimal. Cela m'a permis déterminer l'impact du partenariat sur l'enfant. Avec ce travail, j'ai donné des informations utiles pour orienter les professionnels par rapport à l'importance du lien avec les parents. La définition des attitudes à adopter pour créer un partenariat avec les parents a été travaillée dans le sous-thème « conditions pour créer le lien ». J'ai expliqué les difficultés que l'on peut rencontrer dans la troisième partie. Finalement, j'ai défini la place de la parentalité en structure d'accueil auparavant et de nos jours.

Suite à mes recherches concernant le partenariat et la création du lien, je peux me positionner sur plusieurs éléments. La plupart des notions abordées ou des éléments retenus dans ce travail sont en accord avec mes propres valeurs et convictions. Cela me semble important dans la mission éducative de l'EDE.

Je constate que les données théoriques que j'ai récoltées sont proches des observations pratiques que j'ai effectuées. En effet, le partenariat parents-éducatrices en nurserie ressort comme un élément important et primordial lorsqu'il s'agit de la prise en charge de la famille.

Les éléments transcrits dans les lignes pédagogiques et utilisés sur le terrain sont en lien avec les éléments théoriques de divers ouvrages et y font référence. Toutefois, certains avis et actions divergent selon les structures et les professionnels.

#### ○ **La création du lien**

Concernant la création du lien, il me paraît nécessaire de respecter un temps d'apprivoisement. En effet, une relation ne se crée pas dans l'instant et il est important de laisser un temps d'adaptation à chaque partie. Pour moi, l'éducatrice se doit de faire le maximum pour mettre les parents à l'aise. Lors de ce moment privilégié de rencontre et d'échange, je profite d'observer l'état d'esprit des parents et ainsi visualiser leur manière de faire avec leur enfant. Par ces actions, je pense qu'une éducatrice respecte son rôle et ainsi s'accorde dans son action éducative.

En ce qui me concerne, la période d'adaptation est indispensable pour l'enfant, mais également les parents et les éducatrices. Ce temps d'échanges quant au mode de vie est capital si l'on veut suivre l'enfant dans les meilleures conditions. En tant qu'EDE, je prends le temps qu'il faut afin d'être assurée que la famille est suffisamment intégrée dans la structure.

A mon sens, en nurserie, sans les parents, nous ne faisons rien. Ce sont les parents qui nous transmettent toutes les informations concernant leur enfant. Je mets un point d'honneur à me rappeler que les parents sont les personnes qui connaissent le mieux leur enfant.

Concernant l'aménagement de l'espace, il me paraît important de prévoir un lieu pour les parents. De ce fait, j'ai observé dans ma pratique, que ceux-ci nous font davantage confiance et ainsi posent plus facilement des questions. Je prends également soin de consacrer du temps aux parents autant qu'ils en ont besoin. Ce temps doit être pris, selon moi, dans les limites de nos possibilités et doit être adapté à chacun.

Une formation relative au partenariat me semble indispensable. La prise en charge de la famille ne se fait pas facilement. Les théories et ressources transmises lors de formation ne peuvent qu'être bénéfiques. En tant qu'EDE, la formation transmet des informations à ce sujet. Selon moi, une ASE<sup>2</sup> ou une auxiliaire, si elles n'ont pas eu les ressources nécessaires, devrait se donner la possibilité de se former tant dans des cours adéquats que dans des lectures personnelles.

Je mets un point d'honneur à mettre en avant la notion de décentration. J'ai découvert véritablement ce concept en parlant du sujet dans ce travail. Il est pour moi plus qu'important de faire un effort sur soi afin d'être le plus objectif possible et ainsi ressentir un sentiment d'empathie envers les familles accueillies. En nurserie, la séparation entre la mère et le bébé est compliquée de par l'âge de l'enfant. Il est donc nécessaire de soutenir la maman dans cette étape.

Pour moi, la communication est l'élément le plus dominant dans n'importe quelle relation. Qu'il s'agisse de l'équipe, des parents ou des enfants. Lier le langage verbal et non-verbal doit être utilisé avec précaution et professionnalisme. Je veille à utiliser un vocabulaire adapté avec les parents avec qui j'ai des contacts et je m'assure toujours qu'ils aient compris le sens de mes paroles.

---

<sup>2</sup> assistant/e socio-éducative

### ○ **Du simple lien au partenariat**

Rechercher des informations sur l'historique du lien entre les parents et les éducatrices au fil du temps m'a permis de m'informer sur les méthodes d'action d'antan. J'ai pu observer que la vision des choses a évolué au vu des nouvelles découvertes. Il me semble que l'intégration des parents dans les structures s'est faite tardivement, mais malgré cela, suite aux réflexions des acteurs de l'époque, je vois dans cette évolution une certaine suite logique.

### ○ **Les composantes du partenariat**

Pour moi, les cinq principes de l'approche centrée sur la famille correspondent totalement à mes valeurs et mes envies d'action sur le terrain. Il me paraît d'autant plus important qu'en nurserie, les enfants ne possèdent pas encore la capacité de parler et les parents sont donc un relai indispensable pour les éducatrices.

J'estime fondamental de soutenir les parents dans leur rôle. Ils doivent nous percevoir comme des partenaires et ce soutien fait partie intégrante de notre action éducative. D'autre part, je pense qu'il faut faire attention à ne pas prendre la place des parents et à répondre à leurs demandes en ne forçant pas les choses.

S'agissant des différents types de partenariat et de parents, je visualise tout à fait ces cas en structure. J'émet tout de même une réserve sur la description de ces différents types. En effet, ceux-ci peuvent varier selon les familles. Malgré cela, je trouve utile d'avoir un référentiel global afin de s'appuyer sur une base et ainsi pouvoir s'adapter.

Les difficultés que l'on peut rencontrer sur le terrain sont inévitables à mon sens. La théorie est pour moi utile et très juste, malgré cela, la pratique est bien différente. L'EDE travaille avec des êtres humains et est donc consciente que les réactions de chacun sont inégales. Il faut, en ce qui me concerne, accepter les échecs et les difficultés et trouver des solutions afin de surmonter au mieux ces obstacles. Lors de mes deux entretiens, il m'était difficile de percevoir de manière objective les réponses des deux responsables lorsque j'ai posé la question sur les difficultés rencontrées avec les parents. En effet, les responsables, qui veillent à donner une bonne image de leur structure, ont répondu partiellement à ma question. Il n'est donc pas aisé de me faire une idée. De par mes expériences, j'estime que les obstacles et difficultés sont inévitables. Toutefois, l'EDE possède suffisamment de ressources pour rétablir la situation.

Pour terminer mon analyse, je vais aborder les effets du partenariat observés chez l'enfant. Avant d'effectuer cette recherche, j'espérais trouver les informations nécessaires qui permettraient de confirmer mon idée qu'un partenariat optimal permet à l'enfant de se développer correctement. En liant les informations récoltées et mes observations sur le terrain, je suis en total accord avec ces idées. Pour moi, il existe un réel lien entre la qualité de la relation parents-éducatrices et le bien-être de l'enfant. L'enfant est à mon sens « une éponge », c'est-à-dire qu'il ressent toutes les émotions de ses parents et des personnes qui l'entourent. De ce fait, si ses parents sont à l'aise avec la structure, l'enfant en sera d'autant plus avantage dans son développement. En liant les thèmes de mon développement à cette dernière partie du travail, j'ai pu répondre à ma question de départ, soit : « Quel partenariat entretenir pour préserver le bien-être de l'enfant ? » Le partenariat optimal regroupe les éléments nécessaires à une bonne communication, un bon contact tel que l'empathie, l'écoute et l'ouverture. Le bien-être des acteurs doit être respecté et le but commun des parents et de l'éducatrice reste le bien-être de l'enfant.

### **3.3 Limites du travail**

Lors de mes recherches théoriques, je me suis rendu compte que les informations et références sur la thématique étaient importantes. Il a été difficile pour moi de trier les éléments et transmettre tout ce que je souhaitais tout en respectant les exigences méthodologiques du travail de mémoire. Ma référente thématique m'a aidée dans le tri des éléments et j'ai pu trouver une logique dans la transmission de mes données.

Lorsque j'ai contacté les structures afin de lire et d'analyser leurs lignes pédagogiques, la plupart d'entre-elles ont été réceptives à ma demande. Sur quatorze demandes envoyées, treize ont été positives. Il a été compliqué pour moi de choisir trois crèches seulement. En effet, les informations dans les lignes pédagogiques étaient toutes intéressantes. Mon choix s'est fait en fonction des régions du Valais.

Afin de compléter mes recherches et ainsi faire des liens avec la pratique, j'ai également contacté différentes crèches du Valais pour un entretien avec les équipes éducatives en lien avec le thème du partenariat. Trois structures ont répondu positivement à ma requête. J'ai donc préparé mes questions en lien avec mes éléments théoriques déjà trouvés, ainsi que les thèmes que je souhaitais aborder dans mon développement. Il n'a pas été simple de fixer des rendez-vous. Mon idée de rencontrer les équipes m'obligeait à me rendre à un de leurs colloques et cela ne concordait pas avec mes horaires de travail ou mon planning scolaire. Finalement, en discutant avec ma référente thématique, j'ai choisi de rencontrer seulement les responsables de structures afin de leur poser mes questions. Celles-ci avaient pour mission de transmettre mon projet aux éducatrices au préalable et ainsi récolter leurs réactions. Mes entretiens se sont déroulés sur un jour, j'ai donc dû jongler entre les différentes structures. Malheureusement, une responsable a annulé au dernier moment notre rencontre suite aux fortes sollicitations qu'elle avait sur le terrain. Je n'ai donc pu effectuer que deux entretiens sur trois prévus.

Durant mes entretiens, j'ai dû adapter la manière de poser mes questions en fonction des réponses des responsables. Il a été difficile pour moi de percevoir l'objectivité des réponses lorsqu'il s'agissait d'aborder les éléments négatifs du fonctionnement de la structure.

Le travail de mémoire étant basé principalement sur les recherches théoriques, les entretiens que j'ai réalisés en parallèle m'ont permis de voir une petite partie de la pratique des structures en Valais. Cependant, pour se rendre compte de la réalité du terrain, il serait judicieux, à mon sens, d'effectuer des entretiens supplémentaires afin d'étayer la théorie et avoir une vue d'ensemble du travail effectué en structure.

### **3.4 Perspectives et pistes d'actions professionnelles**

De mes recherches théoriques et pratiques, des questionnements ont émergés. Effectivement, je me suis rendue compte que le thème du partenariat était très vaste et regroupait un certain nombre de notions importantes comme l'attachement, la séparation ou la communication. Ces thèmes pourraient à eux seuls faire l'objet d'un travail détaillé.

Suite au grand nombre d'informations trouvées sur chacun des thèmes, je me suis remise en question quant au réel sens de ce travail. Le message est-il clair ? Les informations sont-elles suffisamment précises pour que le lecteur comprenne le sens de ma démarche ?

Afin de répondre à mes interrogations, je me suis reposée sur ma référente thématique qui m'a aiguillée sur les thèmes à aborder et la manière de faire afin d'être la plus claire possible et de transmettre tous les éléments que je souhaitais en restant en accord avec la méthodologie.

Mon travail englobe le thème du partenariat au sens large. J'ai souhaité survoler tous les éléments qui se rattachent à cette notion. D'autre part, il me semblerait utile d'approfondir cette thématique dans deux ou trois travaux supplémentaires. Il serait intéressant de compléter ce travail dans un aspect un peu plus pratique. Il faudrait mettre en place un questionnaire à distribuer aux crèches du Valais afin d'analyser les données récoltées.

De par son apport théorique, ce travail permet aux professionnelles de mieux comprendre la thématique du partenariat en crèche. Cependant, il serait judicieux, à mon sens, de compléter les connaissances des équipes par d'autres apports :

- *Les discussions en colloques*  
Entre les professionnelles concernant le lien avec les parents seraient un bon moyen d'en connaître davantage. Les éducatrices auraient la possibilité de parler de leurs doutes, leurs questionnements et leurs difficultés.
- *Les formations continues*  
Elles sont une bonne solution d'informer les équipes sur la thématique en les aiguillant sur les nouvelles méthodes d'action et perspectives concernant le partenariat.
- *Les soirées de parents*  
Animées par l'équipe éducative ou un spécialiste du domaine, cela permettraient à l'équipe mais également aux parents de s'informer sur la thématique.

### **3.5 Remarques finales**

La thématique du partenariat parents-éducatrices en nurserie m'intéressait beaucoup au départ. J'ai réalisé ce travail avec le plaisir de découvrir de nouvelles choses au fil de mes recherches.

Le déroulement de la rédaction de mon travail de mémoire s'est fait comme je l'avais prévu. Je me suis laissée du temps de repos durant les vacances d'été où j'ai pu effectuer toutes mes recherches théoriques. J'ai commencé à rédiger mon développement en septembre et cela, jusqu'en novembre. Mes entretiens se sont passés en octobre. Ma référente thématique a été à mon écoute tout au long du travail et elle s'est montrée présente chaque fois que j'en ressentais le besoin. J'ai pu m'appuyer sur ses précieux conseils.

Je suis satisfaite du travail effectué, car mes recherches m'ont demandé un travail de tri colossale et je ne pensais pas pouvoir rendre un travail clair tout en respectant la démarche méthodologique. Je pense avoir réussi à synthétiser un thème qui se dit actuel et important pour les professionnelles de l'enfance.

Suite à ce travail conséquent, je constate l'importance d'une bonne relation entre les parents et les éducatrices. Il en va du bien-être de l'enfant que ses parents et ses éducatrices aient une bonne entente, selon leurs besoins respectifs. De nombreux signes ont été remarqués sur l'enfant. Ceux-ci expriment qu'il est en sécurité avec son entourage et qu'il se développe de manière normale.

Je souhaite conclure avec une citation qui résume le message que je souhaite faire passer dans ce travail de mémoire :

**« L'accueil d'un enfant dans un mode de garde c'est un peu comme un ménage à trois : parents, professionnels et enfants. Il faut que chacun trouve sa place, tout en acceptant la différence, les qualités et les défauts de l'autre... »  
(Petitestetes.com, S.d.)**



#### 4 Références bibliographiques

- Bee, H. & Boyd, D. (2011), Les âges de la vie, 4ème édition. Éditions ERPI
- Beaudoin, M.-E., Coutu, S., Dubeau, D. & Lavigueur, S. (2005), La collaboration famille – milieu de garde : ce que nous apprend la recherche. *Aclef*, XXXIII :2, 85-111. Accès le 15 novembre 2016 : [http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII\\_2\\_085.pdf](http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII_2_085.pdf)
- Bigras, N., & Brunson, L., & Cantin, G. (2010), Services de garde éducatifs et soutien à la parentalité. La coéducation est-elle possible ? : Presse de l'Université du Québec
- Bigras, N., & Cantin, G. (2008), Les services de garde éducatifs à la petite enfance du Québec, recherches, réflexions et pratiques. Presses de l'Université du Québec
- Bosse Platière, S. (2012), Accueillir les parents des jeunes enfants. Un soutien à la parentalité. Éditions Érès
- Bouchard, C. & Fréchette, N. (2009), Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs. Presses de l'Université du Québec
- Bouchard, J-M., Guerdan V. & Mercier, M. (2002), Partenariat : chercheurs, praticiens, familles. De la recherche d'un partenariat à un partenariat de recherche. Éditions Logiques.
- Brougère, G. (2010), Parents, pratiques et savoirs au préscolaire. Éditions P.I.E Peter Lang
- Brougère, G. & Rayna, S. (2005), Accueillir et éduquer la petite enfance. Les relations entre parents et professionnels : Institut national de recherche pédagogique
- Camus, G. (2013), Prendre soin de l'enfant de 3 mois à 3 ans, guide pratique à l'usage des professionnels de la petite enfance. Éditions De Boeck
- Cantin, G. (2004), Etablir une relation de partenariat avec la famille, ça s'apprend. Cégep de Saint-Gérôme
- Cantin, G. (2009), Relations parents-éducateurs, premières expériences. Accès le 14 novembre 2016 : [https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/upload/files/powerpoint/ACFAS2009/2009Cantin\\_acfas.pdf](https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/upload/files/powerpoint/ACFAS2009/2009Cantin_acfas.pdf)
- Cantin, G. (2010), Représentations de futures éducatrices en services de garde à l'enfance à l'égard de la relation avec les parents, *Revue des sciences de l'éducation*, 36(1), 191-212, doi : 10.7202/043992ar
- CPE Familigarde, (2011), La communication avec les parents. ViGlob. Accès le 10 novembre 2016 : <http://cpefamiligarde.com/pedagogie/intervention/interaction-avec-les-parents>
- Crèche de l'Europe, (2016), Accueil et relation avec les parents, ligne pédagogique
- Cyrulnik, B. & Rameau. L. (2011), L'accueil en crèche. Éditions Philippe Duval
- Deana, C. & Greiner, G. (2012), Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre. Éditions Érès
- Deroo, A. (2014), Heureux en crèche, un projet de coéducation parents-professionnels. Éditions Chronique sociale
- Doeleman, W. (2012), Améliorer la collaboration avec les parents. Éditions De Boeck
- Educatout, (2015), La collaboration entre l'éducatrice et les parents. Accès le 13 octobre 2016 : <http://www.educatatout.com/edu-conseils/coaching-pedagogique/collaboration-entre-educatrice-et-parents.htm>
- Elsevier-Masson (2009), La collaboration parents-professionnels, [Dossier]. *Métier de la petite enfance*, 148
- École supérieure en éducation de l'enfance. (2011), Plan d'étude cadre, éducatrice/teur de l'enfance ES
- Gadard, M.-L. (2006), Des parents dans la crèche, utopie ou réalité. Éditions Érès

- Guerdan, V., (2004), Les défis d'une formation des professionnels au travail avec les familles. Les Cahiers de l'Actif. n°332-335
- Houzel, D. (2008), Les enjeux de la parentalité. Éditions Érès
- Legendre, M.-F. (2016), Le processus de décentration. Accès le 9 décembre 2016 : [http://www.fondationjeanpiaget.ch/fjp/site/ModuleFJP001/index\\_gen\\_page.php?LANG=FR&NIV=2&MENU=7&IDMODULE=72&IDPAGE=319](http://www.fondationjeanpiaget.ch/fjp/site/ModuleFJP001/index_gen_page.php?LANG=FR&NIV=2&MENU=7&IDMODULE=72&IDPAGE=319)
- Margalit Cohen, E. (2013), Etude des pratiques des travailleurs sociaux en situations interculturelles : une alternance entre recherches théoriques et pratiques de formation. Accès le 7 décembre 2016 : [http://www.unifr.ch/ipg/aric/assets/files/Textes%20en%20ligne/Cohen-Emerique\(2013\).pdf](http://www.unifr.ch/ipg/aric/assets/files/Textes%20en%20ligne/Cohen-Emerique(2013).pdf)
- MFA, (S.d.), Mes parents, mon éducatrice, mon éducateur, partenaires de mon développement. Accès le 3 novembre 2016 : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Brochure-complet-low.pdf>
- Nanchen, M. (2002), Ce qui fait grandir l'enfant. Affectif et normatif : les deux axes de l'éducation. Éditions Saint-Augustin
- Office de la naissance et de l'enfance (2012), Pour un accompagnement réfléchi des familles, un référentiel de soutien à la parentalité. Éditions Benoit Parmentier
- Thollon-Behar, M.-P. (2005), Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant ? Éditions Éres
- TPMA (S.d.), Allaitement maternel, attachement : l'importance des premiers liens, A
- Wikipédia (2016), l'attachement. Accès le 15 septembre 2016 : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Théorie\\_de\\_l'attachement](https://fr.wikipedia.org/wiki/Théorie_de_l'attachement)
- Wikipédia (2016), la communication, accès le 21 septembre 2016 : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Communication>
- Insieme (2004), Dossier : le partenariat, 182. Accès le 17 septembre 2016 : <http://www.insieme-ge.ch/wp-content/uploads/2014/02/dossier182.pdf>
- One.be (2012), Pour un accompagnement réfléchi des familles : un référentiel de soutien à la parentalité. Accès le 12 décembre 2016 : [http://www.one.be/uploads/tx\\_ttproducts/datasheet/Referentiel\\_soutien\\_a\\_la\\_parentalite\\_ONE.pdf](http://www.one.be/uploads/tx_ttproducts/datasheet/Referentiel_soutien_a_la_parentalite_ONE.pdf)
- Petitestetes.com (S.d.). La place des parents et des familles en crèche. Accès le 5 décembre 2016 : <http://www.petitestetes.com/modes-de-garde/la-place-des-parents-a-la-creche.html>
- Pop & Poppa Aigle (S.d.). Ligne pédagogique
- Pro Juventute (2005). Parents-professionnel-le-s de la petite enfance : une rencontre sur le pas de la porte. Petite enfance rubriques des informations, 93, 32-32
- Yapaka (S.d), l'attachement, un lien vital, dossier. Accès le 13 septembre 2016 : [http://www.yapaka.be/files/publication/TA\\_Lattachement\\_un\\_lien\\_vital\\_WEB.pdf](http://www.yapaka.be/files/publication/TA_Lattachement_un_lien_vital_WEB.pdf)
- Legendre. M.-F. (2016), Fondation Jean Piaget, principe de décentration. Accès le 2 septembre 2016 : [http://www.fondationjeanpiaget.ch/fjp/site/ModuleFJP001/index\\_gen\\_page.php?IDPAGE=319&IDMODULE=72](http://www.fondationjeanpiaget.ch/fjp/site/ModuleFJP001/index_gen_page.php?IDPAGE=319&IDMODULE=72)
- Véquaud, A. (2007), La place de l'éducateur dans la relation parent-enfant. Accès le 3 novembre 2016 : [http://www.memoireonline.com/06/09/2156/m\\_La-place-de-leducateur-dans-la-relation-parent-enfant.html](http://www.memoireonline.com/06/09/2156/m_La-place-de-leducateur-dans-la-relation-parent-enfant.html)

## Annexes

### Annexe I : Extrait d'une fiche de lecture

Repère pour la structure du texte : les composantes du partenariat

Page	Contenu	Référence de l'ouvrage
<b>L'approche centrée sur la famille</b>		
45	L'approche écologique propose de chercher à comprendre le développement de l'enfant dans une perspective élargie, holistique en quelque sorte. [...] L'approche centrée sur la famille a été spécialement conceptualisée et mise en pratique dans les milieux où le travail en partenariat avec les familles est souvent considéré comme un facteur déterminant dans le succès des interventions.	Bigras, N., & Cantin, G. (2008), Les services de garde éducatifs à la petite enfance du Québec, recherches, réflexions et pratiques. Presses de l'Université du Québec
49	Reconnaître et respecter les connaissances et l'expertise de l'autre	
50	Partager l'information grâce à une communication bidirectionnelle	
52	Partager le pouvoir et la prise de décision	
53	Reconnaître et respecter la diversité	
	Créer un réseau élargi de communication et de soutien	
<b>Le soutien à la parentalité</b>		
9	Définition de l'accompagnement : « accompagner » signifie : « se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui »	One.be (2012), Pour un accompagnement réfléchi des familles : un référentiel de soutien à la parentalité.
11	L'accompagnement par un professionnel n'est cependant pas un compagnonnage. Parents et intervenants sont dans un rapport asymétrique dans le sens où l'un et l'autre ont des rôles et des positionnements différents. Il s'agit pour le professionnel de permettre une mise à distance et une objectivation de la situation afin de proposer l'accompagnement le plus ajusté, éclairé et dicté par des valeurs éthiques, sociales, citoyennes appelées à s'appuyer ou à coexister avec celles du parent « accompagné ». Même s'il s'agit d'accompagner les parents à leur rythme, l'enfant doit rester au centre du processus. »	
16	L'intérêt de l'enfant doit rester au centre des préoccupations, et dans la majorité des cas, son intérêt est adéquatement pris en compte par ses parents. Cependant, si ses parents sont ses premiers éducateurs, l'ensemble des adultes qui l'entourent ont également une obligation « morale » vis-à-vis de lui (Mesure, 2001)	
<b>Les différentes formes de relation</b>		
4	Les « parents exigeants » sont des parents qui considèrent leur rôle parental clairement et de manière cohérente. Ils ont beaucoup moins d'hésitation quant à l'éducation de leur enfant et la	LP Pop & Poppa, S.d.

	capacité à être parents. « Ces parents attendent de la crèche qu'elle apporte une « plus value » à leurs enfants par rapport à l'accueil familial. » (Ligne pédagogique Pop & Poppa, S.d., p.4)	
5	Les « parents autonomes » sont eux aussi convaincus de leur capacité à éduquer leur enfant. Ils considèrent qu'ils gardent la main sur les modes d'actions et la manière de faire. Selon eux, la crèche doit suivre le mode de fonctionnement des parents.	LP Pop & Poppa, S.d.
<b>Les obstacles au partenariat</b>		
50-51	Toutefois, même si une relation de qualité entre le parent et l'éducatrice se traduit par des impacts positifs, il n'en demeure pas moins que plusieurs difficultés sont régulièrement observées dans les milieux, au fil des interactions quotidiennes entre parent et éducatrice. Pour certains, les relations entre la famille et le milieu éducatif semblent difficiles à mettre en place (Kuhn, 2001 ; Perrenoud, 2001 ; Workman et Gage, 1997).	Cantin, G. (2010), Représentations de futures éducatrices en services de garde à l'enfance à l'égard de la relation avec les parents, Revue des sciences de l'éducation, 36(1), 191-212
/	Ainsi des recherches démontrent que les éducatrices jugent que les parents manquent de connaissances et d'habiletés en matière d'éducation de leur enfant. Également, les éducatrices éprouvent du ressentiment face aux parents pour différents motifs : venir chercher les enfants en retard le soir ; ne pas se présenter aux réunions de parents ; être très peu disponibles, venant porter ou reprendre les enfants à la course (Holloway, 2000). (Cantin, 2004)	Cantin, G. (2004), Etablir une relation de partenariat avec la famille, ça s'apprend. Cégep de Saint-Gérôme
	Souvent, les échanges parent-éducatrice ne vont guère au-delà des paroles de politesses usuelles. Éducatrices et parents semblent parfois vivre dans des mondes parallèles et ne sachant pas trop de quelle façon, ni pourquoi ils pourraient travailler en partenariat.	
<b>Effet du partenariat sur l'enfant</b>		
6	« Parce qu'on sait qu'un enfant grandit bien s'il a des parents « suffisamment bons », qui lui donnent la sécurité de base nécessaire à l'élaboration d'une perception positive du monde et de lui-même. Soutenir la parentalité, c'est prendre en compte ce contexte en ayant comme préoccupation majeure le bien-être et l'intérêt supérieur de chaque enfant et en accordant une attention particulière aux premiers éducateurs que sont les parents. »	One.be (2012), Pour un accompagnement réfléchi des familles : un référentiel de soutien à la parentalité.
/	Il est important de faire participer les parents à la prise en charge de leurs enfants, Cette relation peut se faire à travers divers exemples. Il ne faut pas oublier que l'enfant a une place essentielle dans le partenariat car il est l'enjeu des	Margalit Cohen, E. (2013), Etude des pratiques des travailleurs sociaux en situations

	échanges. C'est pour lui que parents et professionnels s'affairent. (Aurélia Véquaud, 2007)	interculturelles : une alternance entre recherches théoriques et pratiques de formation.
15	Parents et éducatrices partagent un sentiment d'être profondément concernés par la réponse aux besoins de l'enfant, par son devenir. [...] C'est à partir de cet engagement qu'un partage réel peut s'établir avec les parents.	Bigras, N., & Brunson, L., & Cantin, G. (2010), Service de garde éducatifs et soutien à la parentalité. La coéducation est-elle possible ? : Presse de l'Université du Québec
91	Une étude relie l'implication des parents dans les milieux préscolaires à des retombées positives pour les jeunes enfants sur le plan de la qualité de leur relation d'attachement avec la mère. Ainslie (1990)	Beaudoin, M.-E., Coutu, S., Dubeau, D. & Lavigneur, S. (2005), La collaboration famille – milieu de garde : ce que nous apprend la recherche. Aclef, XXXIII :2, 85-111.
15	La qualité des relations entre parents et professionnelles est présentée comme l'élément central de la qualité du travail des accueillantes, permettant la reconnaissance de leurs compétences et la qualité de l'accueil des enfants, en facilitant leur bien-être.	Bosse Platière, S. (2012), Accueillir les parents des jeunes enfants. Un soutien à la parentalité. Éditions Érès

Rapport-Platière



## Annexe II : Grille d'entretien

Question posée lors de l'entretien :

1. Y a-t-il une place pour les parents dans votre structure ?
2. Parlez-vous de partenariat ?
3. Y a-t-il une place pour ce thème dans votre ligne pédagogique ?
4. Qui répond à la demande de placement ? (Responsable, coordinatrice, éducatrices...)
5. Qui accueille la famille pour la première fois ?
6. Est-ce que ce premier entretien se fait au sein de la nurserie ou dans une pièce à part ?
7. Comment se passe le premier entretien ?
8. Y'a-t-il une période d'intégration ?
9. Où se passe l'intégration ?
10. Qui fait l'intégration ?
11. Comment se passe l'intégration ?
12. Ambiance dans les premiers entretiens (Confort, relations privilégiées, qui s'occupe des autres enfants...)
13. Observez-vous les effets bénéfiques/ effets négatifs de l'absence du partenariat sur les enfants ?
  - a. Comment ?
14. Comment créer un lien de confiance avec le parent ?
15. Il y a différents types de partenariat. Lesquels rencontrez-vous ? (Tout va bien, parents trop présents, pas de partenariat)
16. Comment gérez-vous les différents partenariats ?





### Annexes III : Extrait de l'entretien 1

- E. : Ouais d'accord okei.  
Donc y'a une période d'intégration chez vous ?
- C.P. : Oui
- E. : Donc, elle se déroule comment ?
- C.P. : Donc qui commence un quart d'heure, une demie heure, une heure, deux heures, quatre heures, six heures, huit heures.  
Et on refait le moment euh si c'est pas acquis pour l'enfant. C'est-à-dire que si on le sent pas en sécurité, si il a pleuré, «fin » voilà. On refait la période d'intégration. Ça ils sont au courant. En général, en 2 semaines, l'intégration est terminée. En général on fait toujours un jour sur deux
- E. : Okei d'accord
- C.P. : Après, voilà, s'ils sont très très pressés, on fait un peu tous les jours
- E. : D'accord ça marche  
Et puis l'intégration c'est toujours la même personne qui le fait ? ou c'est les éducatrices qui sont présentes ?
- C.P. : Pas forcément. C'est les éducatrices présentes. Mais elles sont trois, c'est les éducatrices du groupe donc elles sont au maximum 3 par groupe. Donc voilà elles voient les 3.
- E. : Oui, d'accord
- C.P. : Éducatrices ou ase ou enfin je dis éducatrices, mais c'est...
- E. : Personnel présent quoi
- C.P. : Voilà c'est ça
- E. : Okei  
Et puis euh en général, fin généralement, c'est un peu subjectif ce que je dis mais ça se passe bien ?
- C.P. : Oui ! y'a peu d'intégrations qui sont difficiles, dites difficiles hein. Euh où on a plus de peine. Euh avec les tout-petits qui arrivent euh je dirais 4 mois 5 mois, en général y'a pas de soucis. On est d'accord, c'est toujours dans les moments où ils ont 8 mois 9 mois, c'est là où l'intégration est plus difficile. Mais dans l'ensemble ça se passe bien.
- E. : D'accord, euh donc du coup... ça on a répondu. Est-ce que vous vous observez des effets positifs ou négatifs de du... Si y'a partenariat ou s'il n'y a pas partenariat ? Est-ce que des fois ça arrivent que ça soit difficile avec des parents ? et puis que du coup on observe l'effet chez l'enfant ?
- C.P. : Ah ouais ! Alors nous on leur parle beaucoup en tout cas au début, c'est de... on essaie de parler déjà quand les parents sont là de leur expliquer ce qui va se passer. Ça pour nous c'est important. Parce qu'effectivement, si eux sont pas clairs avec le choix qu'ils ont fait de la place, voilà c'est plus difficile on s'en rend bien compte. Et puis euh, nous si vraiment on rencontre un problème avec un parent donc nous on n'attend pas on fait tout de suite un entretien et puis voilà après les choses elles se calment, elles se mettent en place. Donc y'a peu de parents avec qui ça se passe pas bien euh mais si ça devait ne pas bien se passer, on fait tout de suite un entretien pour voilà pour essayer de trouver ensemble des solutions puis qu'ils se sentent bien. Que l'enfant puisse se sentir en sécurité de par le fait que les parents sont aussi en sécurité, en confiance.
- E. : En confiance oui !
- C.P. : Alors bien sûr qu'on le sent si les parents ne sont pas dans cette optique-là.
- E. : Ouais, et puis du coup les... c'est quoi, fin... c'est très compliqué comme question, mais, est-ce que... qu'est-ce que vous observez vous sur l'enfant qui pourrait avoir un lien avec le fait que le parent il est ok avec le placement, qui est bien dans la structure lui aussi ? est-ce qui a des petites choses qu'on voit chez l'enfant quand ça ne va pas ?

- C.P. : Alors déjà des difficultés de séparations, euh des pleurs à ce moment-là. Après c'est peut-être un enfant qui va être beaucoup dans le sommeil, hein qui se réfugie un peu dans le sommeil comme on dit souvent. Euh, qui est peu présent sur les moments d'éveil. Sinon ouais...
- E. : Et puis quand tout va bien ? On voit que tout va bien ?
- C.P. : Oui, ils viennent avec beaucoup de facilité, ils passent de super bonne journée donc euh...
- E. : D'accord okei parfait. Et donc vous, vous créez le lien de confiance, euh en parlant beaucoup ou bien ?
- C.P. : Ouais, alors on fait une matinée porte ouverte, donc au moins de juin. Pour les nouveaux parents qui arrivent au mois d'août. Ça ne marche pas toujours...
- E. : Oui c'est un peu compliqué !
- C.P. : Voilà. Mais en tout cas pour ceux qui viennent cette journée là, c'est déjà de les accueillir de leur montrer les locaux. Ils peuvent déjà se faire une idée et là on leur explique déjà beaucoup de choses. On fait des présentations avec des photos et des choses comme ça. Donc ça ceux qui viennent là, ils sont déjà bien reçus et bien cocoonés ! Et puis après, ouais c'est vraiment le premier entretien où on prend ce temps. S'ils ont besoin d'une heure et demie ben on prend une heure et demie. Enfin l'éducatrice vraiment elle sort du groupe pour prendre ce temps là avec eux. Pis après pendant la période d'intégration. On va beaucoup expliquer. On est beaucoup dans la verbalisation autant avec les enfants qu'avec les parents.
- E. : Voilà ! C'est tout autant euh... indispensable !
- C.P. : Oui !
- E. : Euh... donc y'a ben c'est vrai qu'il y a différents types de partenariat. Les partenariats qui vont bien, les partenariats qui ont un peu... donc vous, lesquels vous rencontrez le plus ? Donc je suppose ceux qui vont bien ? et puis ben...
- C.P. : Moi en tant que responsable ou, dans l'institution ?
- E. : Dans l'institution ouais... l'institution en général
- C.P. : Alors bien sûr des partenariats qui vont bien parce que la plupart ils sont ok avec leur choix, ils... Voilà pour eux c'est clair donc ça se passe bien. Ce qui se passe moins bien, ben on essaie de les rendre mieux donc c'est-à-dire qu'on ne va pas les laisser comme ça dysfonctionner. Donc nous on prend des mesures pour euh... pour les rencontrer et puis faire en sorte que ça se passe bien. Si vraiment ça devait mal se passer, ça a pu arriver aussi ben on leur demande de peut-être faire un autre choix de garde.
- E. : Oui !
- C.P. : Après bon quand ça se passe très mal, on voit que ce choix n'est pas voilà, est pas adapté pour eux et puis qu'on y arrivera pas, hein autant eux que nous euh
- E. : Oui c'est ça
- C.P. : À un moment nous on est aussi dans la collectivité, on devrait aussi faire au mieux pour les autres enfants puis on ne peut pas à un moment s'arrêter que sur ces parents-là.

#### Annexes IV : Extrait de l'entretien 2

- E. : Et puis euh donc quand y'a une demande pour un placement, c'est qui qui répond à cette demande ?
- L.P. : Alors on est deux personnes à répondre, la première pour euh... les aspects administratifs, formels, généraux, tarifications euh... signature de contrat, euh explication des, de la charte ce genre de chose, c'est moi... Donc c'est la responsable. Et puis ensuite c'est la référente Nurserie qui est Laetitia Carell, que tu as rencontrée tout à l'heure et elle va vraiment euh... le cadre est posé, elle va vraiment s'intéresser à cette collaboration au point de vue euh pratique.
- E. : Okei, d'accord
- L.P. : il y a d'ailleurs, elle a un canevas qui s'appelle l'entretien d'adaptation et qui permet de reprendre chaque période, fin chaque période de la journée avec le parent pour savoir voilà... la sieste les repas etc....
- E. : Okei ! D'accord ! Euh... C'est qui qui... enfin la première fois que l'enfant est accueilli ici avec ses parents, c'est un entretien, donc c'est avec toi ?
- L.P. : euh non...
- E. : non ?
- L.P. : Non c'est directement, alors voilà quand l'enfant arrive le premier entretien se fait souvent par téléphone.
- E. : ok
- L.P. : La plupart de ce qui est réglé, c'est réglé par téléphone. Pour la signature contrat, on se voit lors du premier entretien, mais c'est vraiment 10-15 minutes. Voilà. Ensuite tout de suite reprends la référence euh... et puis là alors moi je suis là que 10 minutes pour le parent. Le parent est avec l'enfant et ensuite arrive directement la la...
- E. : la période où il est tout seul ?
- L.P. : ouais la référente, non la référente
- E. : ah oui d'accord ok !
- L.P. : directement la référente. Là l'entretien d'adaptation avec le parent ou les parents et l'enfant dure environ 1 heure et c'est déjà de l'adaptation pour nous hein. Puisque l'enfant est dans les locaux mais avec sa maman et avec la personne de référence. Donc visuellement, enfin voilà il baigne déjà dans le lieu d'accueil.
- E. : D'accord. Euh... donc l'entretien il se passe au sein de la Nurserie. Avec tout le monde autour.
- L.P. : Oui, comme tu vas le faire tout à l'heure
- E. : D'accord Ok !
- L.P. : Avec les enfants autour, avec le cadre... Les plus grands parce que nous on a vraiment euh... c'est une crèche verticale donc y'a des enfants entre 18 mois et 4 ans qui se trouve à la crèche. Et donc ces enfants sont présents aussi parce que ce sera... ce seront les pairs euh qui vont l'accompagner aussi. Voilà.
- E. : ouais d'accord
- E. : Donc y'a une période d'adaptation d'intégration ?
- L.P. : oui, plus ou moins longue en fonction de l'enfant, en fonction du parent. Parce que si le parent est bien, détendu, confiant et à l'aise avec la structure, euh, l'enfant euh... ça c'est vraiment très pratique hein... euh l'enfant le sent, voilà. Et puis du coup, si le parent est paisible et après, fait son adaptation, se rend compte que ben son enfant est bien, après l'enfant... c'est quasi fait. Parce qu'en fait il sent que son parent est bien. Donc on met beaucoup l'accent là-dessus.
- E. : d'accord okei... Euh... qui s'est qui fait l'intégration ? C'est toujours la même personne ?
- L.P. : toujours la même personne, toujours la référente
- E. : Okei
- L.P. : Si ça devait, par exemple on a eu un cas où c'était pas la référente nurserie, mais c'était la référente de l'enfant, parce qu'elle est là chaque fois où l'enfant est là, ce

sera toujours cette référence, y'a vraiment un enfant une référence et l'adaptation se fait toujours avec la référente

E. : okei d'accord. Et puis comment ça se passe l'intégration, c'est par paliers ? L'enfant vient une fois un petit moment, après plus ?

L.P. : Oui, c'est très classique. Comme toutes les autres crèches. On a l'heure avec le parent, ensuite c'est une demi-heure, une heure. C'est crescendo. On a eu des choses un tout petit peu particulières avec des parents très angoissés euh avec qui on a continué à voir l'enfant et le parent dans la nurserie. Donc on a prolongé, on a déformé un peu ce temps. Et puis, on a eu aussi une maman qui allaitait toujours. Donc là, c'était très particulier. Elle était au bureau, donc au troisième, euh elle travaillait dans notre bureau, en fait on lui avait aménagé un poste de travail parce qu'elle est indépendante donc elle avait son travail à faire, moi j'étais à côté, enfin de dos et puis quand le bébé avait besoin d'être allaité, l'éducatrice montait lui amener l'enfant. Ce qui fait que c'était un petit peu, c'était une adaptation un peu particulière, parce que l'adaptation était faite, l'enfant était bien. Mais comme la maman désirait allaiter toujours, et puis on a vraiment fait attention que l'enfant monte et pas que ce soit l'inverse. Voilà. C'était pas simple, euh je pense en particulier pour la maman, lorsque l'enfant pleurait et puis voilà, pour elle c'est difficile de pas pouvoir descendre et... Mais ça c'est très bien passé, ça été un joli partenariat aussi ! Ouais.

E. : D'accord okei ! Euh... Donc l'ambiance pendant les premiers entretiens ils sont comment ?

L.P. : Variable autant qui a de parents. Euh y'a des parents sceptiques, craintifs, euh... culpabilisés euh tristes et la gamme monte ça peut être vraiment toute une variation de sentiments avec euh des parents paisibles, euh... qui se réjouissent, qui osent se réjouir, qui se sentent pas coupables de se réjouir, euh... détendus enfin voilà, ça... y'a vraiment une belle euh... une belle déclinaison d'émotions à ce moment-là, ouais.

E. : ouais ! Et ça... le... est-ce que... enfin. L'éducatrice elle le voit, elle le ressent on est d'accord, euh... comment elle gère par rapport à ses valeurs. Par exemple un parent qui est craintif, qui est pas très sûr avec le placement, comment elle gère ça ?

L.P. : Euh... je pense qu'elle est passablement aidée par cet entretien d'adaptation. Parce qu'en fait on dit aux parents, écoutez pour le début de... pour les débuts de votre enfant chez nous, on va calquer, mais vraiment au plus proche de ce qui se fait à la maison. Ce qui fait que c'est comme si on garantissait aux parents, en tout cas les premières semaines un copié collé de ce qui se fait à la maison. Et ça dans le... je crois que le parent a son... on appelle ça les petits rituels pratiques qui fait que, ben voilà, qui l'attache à l'enfant et de lui assurer que ces petits rituels pratiques seront au début en tout cas répétés, pour permettre à l'enfant ben de s'habituer au lieu aux personnes. C'est pour eux vraiment euh... une source d'apaisement. En se disant ben voilà je ne suis pas là, mais ça sera fait comme si. Et je sais que si elle a sa petite, son petit rituel, de la lolette, de son doudou euh du pull de maman, alors on insiste aussi en disant est-ce que vous auriez un pull, voilà une odeur qui rappelle à l'enfant votre présence. Et tous ces petits faits pratiques, ouais ces petits rituels pratiques semblent les rassurer. Et à la fin de l'entretien ils parlent souvent. On sent que le... euh le boulet est posé et puis voilà, donc c'est souvent comme ça, mais c'est très pratique en fait. On est très peu, ou quasiment pas... moi je n'ai jamais entendu mes collègues ni moi-même le faire dans l'idée de rassurer le parent. Parce qu'on sait que c'est complètement inutile. Mais que voilà... de le rejoindre dans tout ce qui est pratique, concret, heure date, biberon, quantité, tout ça, ça, c'est comme si ça permettait d'aider, donc c'est que du pratique.